

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 1.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 2 JANVIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

SOMMAIRE

A nos lecteurs.—Croquis et portraits, par Arbois.—A la veillée, par Fabien Vanasse.—Paul Tahourenché, par Alabastari.—A propos d'anglicismes, par A. G.—Avant 1760, par Benjamin Sulte (suite).—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloche (suite).—Une période critique dans l'histoire de la terre.—Poésie : Le 1er de l'an 1879, par J. B. Caouette.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Un poète canadien apprécié en France.—Choses et autres.—Les chats du cardinal Richelieu.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : F. X. Picard (Tahourenché) grand-chef de la tribu des Hurons; Réception de la princesse Louise et du marquis de Lorne à Villa-Maria; Les chats du cardinal de Richelieu; Les chevaux sauvages dans les pampas de l'Amérique du Sud.

A NOS LECTEURS.

Dans ce temps d'épreuves et de misère, il y aurait tant de choses à souhaiter à nos abonnés, à l'occasion du nouvel an, que nous allons tout simplement leur faire le souhait banal d'obtenir, cette année, tout ce qu'ils désirent et le reste par surcroît. Puissent-ils aussi, dans leur intérêt comme dans le nôtre, continuer à lire *L'Opinion Publique* et à la payer, la payer surtout, s'ils veulent être heureux en ce monde et dans l'autre.

CROQUIS ET PORTRAITS

M. BLAKE

Il est difficile d'imaginer une personnalité plus différente de Sir John que celle de M. Blake. Le contraste saute aux yeux, et, involontairement, l'on songe à M. Gladstone faisant vis-à-vis à lord Beaconsfield. C'est le même choc d'ambitions puissantes et rivales. Votre admiration ira plus volontiers à l'un qu'à l'autre, selon que vous préférez la force à la grâce, ou l'adresse du tacticien à l'initiative intellectuelle du théoricien.

Dans notre Chambre des Communes comme dans celle d'Angleterre, il n'y a aujourd'hui que deux astres de première grandeur : là-bas, Disraeli et Gladstone; ici, Sir John et Blake. Et si Sir John, à l'aisance de son air, rappelle ces grands seigneurs d'Angleterre qui, au siècle dernier, mêlaient les artifices parlementaires aux intrigues de cour et lisaient plus volontiers Voltaire qu'ils ne gouvernaient d'après les préceptes de Montesquieu, M. Blake, de son côté, fait songer à cette école de politiques austères et convaincus dont Burke a été en un certain sens la haute personnification, comme caractère et non cependant comme opinion. Il n'y a aucun de nos hommes publics qu'on s'étonnerait moins de voir entrer dans la

Chambre des Communes d'Angleterre; il semble y appartenir déjà. C'était le rêve de M. Howe que d'y entrer, ce serait la gloire de M. Blake, et il trouverait près de M. Gladstone son rang et sa place.

Orateur, M. Blake manque de variété dans la diction et de moelleux dans l'allure. Il y a du puritain dans son attitude. Il n'est pas solennel, mais il est rigide; et, à travers ce masque de magistrat, brille le feu d'une âme ardente, l'ironie d'un esprit mordant. Mais cette âme sait se contenir et cet esprit se guider. La parole de M. Blake, inspirée par une flamme intérieure puissante, ne sort jamais cependant des bornes que sa pensée concentrée lui assigne. Elle s'arrête juste au point où elle cesserait d'être maîtresse d'elle-même, et jamais encore elle n'a rompu ses chaînes. Le jour où, sous le coup d'une provocation inattendue, elle les rompra, ce sera un émouvant spectacle pour la galerie, mais pour l'agresseur même une mauvaise affaire qui, à défaut des rieurs, mettra les pleureurs de son côté.

Ce qui protège M. Blake, plus vivement que toutes les bonnes résolutions, contre les entraînements de tempérament, c'est le souci constant et délicat de la forme. Nul parmi nous ne l'a à ce degré, et c'est ce qui de suite le met hors de pair. Il ne voudrait pas laisser son esprit se risquer dehors, sans avoir au préalable revêtu cette armure dont la couleur un peu sombre est bientôt éclairée par les étincelles qu'en tirent les hasards de la mêlée. Il n'entre en campagne qu'armé de pied en cap; et lorsqu'on le voit partir en guerre sur une question, on peut être sûr qu'il la connaît à fond et que sur aucun point on ne le prendra au dépourvu. Il a visité par avance avec soin toute la place et en connaît le fort et le faible. Des esprits de cette nature exigent toujours plus d'eux-mêmes que leur auditoire, et ils ne sont en repos que lorsqu'ils ont atteint dans leur essor le degré le plus élevé.

Dans ce labeur incessant et ingrat, si l'on songe que le public n'en tient pas toujours suffisamment compte, et souvent n'attache guère plus de prix à une idée longtemps cherchée, qu'à un raisonnement parfaitement fouillé, qu'à un lieu commun adroitement présenté; dans ce labeur incessant et ingrat, M. Blake a ébranlé sa santé. A ces soucis sont venus se joindre des préoccupations de théoricien et de penseur, poussant jusqu'au scrupule le légitime désir de mettre en parfaite harmonie les principes posés dans l'opposition avec les idées politiques au pouvoir; blessé, souffrant délicatement d'être obligé parfois de sacrifier ses propres instincts aux nécessités de parti, de voiler le passé pour ne pas embarrasser le présent et nuire à des gens dont tout l'avenir tient au hasard d'une réélection.

Tirailé entre les incitations de son ambition, les sottes exigences de parti, le tourment du bien dire et du bien faire, et le soin de son repos, M. Blake a paru inconsistant lorsqu'il n'était qu'agité. Il voudrait renoncer à la vie publique ou la pratiquer comme d'autres, plus heureux et moins fiers, et il ne le peut. La légitime ambition du premier rôle le pousse, et le généreux souci des égards dus aux relations d'amitié le retient. Il reste à se débattre dans une situation intermédiaire, inclinant un jour vers l'émancipation et revenant le lendemain à l'observation de la discipline. Ce

mouvement de va et vient étonne chez un esprit si ferme et si puissant; et on a insinué, qu'au milieu de tant de grandes qualités il en manquait une, naturelle à l'ambitieux, indispensable à celui qui veut l'être : le courage moral ou immoral, ce courage qui vous donne la force d'égorger un compagnon d'armes qui vous gêne avec autant de résolution, sinon avec autant de plaisir qu'un adversaire.

Le jour où M. Blake, à son ardeur au combat, à sa redoutable puissance dans la mêlée, joindra cette bravoure facile aux petites gens et familière aux roués, il prendra sa vraie place dans notre monde politique, et, nonobstant le noble souci de la perfection dans la forme, de la vigoureuse logique dans les opinions, de la parfaite conséquence dans les actes, il sera sur la voie de la guérison, certainement, en tous cas, dans sa propre voie et sur le chemin de la gloire.

ARBOIS.

A LA VEILLÉE

Pour une dernière fois, nous causerons de colonisation.

Dans notre dernière *veillée*, nous avons dit que toute législation tendant à favoriser l'agriculture est également favorable à la colonisation. C'est pourquoi nos législateurs devraient constamment travailler à populariser par tous les moyens à leur disposition les principes de l'agriculture en rendant obligatoire l'enseignement de cet art dans nos écoles élémentaires. Il devrait de plus y avoir un fonds permanent pour la création et le soutien efficace des écoles d'agriculture.

Voilà, en substance, le résumé de notre dernière causerie. Nous croyons avoir parlé raison. En effet, si l'on réussit à donner à l'agriculture une législation conforme à ses besoins, on en fera une carrière lucrative et certaine. Dès lors vous verrez diminuer le courant de l'émigration aux États-Unis; le flot d'émigrants indigne qui envahit chaque jour de plus en plus les centres industriels et manufacturiers, le commerce et les professions libérales, se repliera vers la campagne, qu'il enrichira en la fécondant par le travail; et l'agriculture, au lieu d'être délaissée, deviendra la carrière la plus active et la plus recherchée, parce qu'elle est la source des plus grandes et des plus solides fortunes. Le cultivateur est à l'abri de tous les caprices du commerce. Les champs forment un capital qui ne peut se perdre, quelque crise monétaire qu'il arrive, et il représente toujours une richesse certaine pour le pays.

Ainsi, l'amélioration de notre législation agricole et la diffusion des principes de l'agriculture : voilà, selon nous, le premier moyen d'encourager la colonisation du pays.

Ce n'est pas tout.

Il faut de plus faire connaître et apprécier, au dedans et au dehors du pays, les avantages et les qualités du sol que l'on offre à la colonisation.

Notre gouvernement local, qui possède encore près de cinquante millions d'arpents de terre propres à l'agriculture, doit travailler à faire connaître leur situation, leur climat, leurs avantages particuliers, les richesses qu'ils renferment. Enfin, il doit s'efforcer de donner au public les in-

formations les plus détaillées et les plus exactes, afin de ne point tromper les colons qui iront s'y établir.

Notre siècle est un siècle d'annonce et de réclame. On en fait pour le commerce, les jeux publics, les concerts—jusqu'à la politique qui a ses annonces et ses réclames. Et la chose réussit. Pourquoi nos gouvernements ne prendraient-ils pas ce moyen de publication pour annoncer et faire connaître les richesses et les sources de fortune de notre sol? Sont-ils nombreux dans nos villes et nos campagnes ceux qui connaissent les richesses minières du pays? la nature du sol des vallées de l'Ottawa? de la Mattawan? du Saint-Maurice? du Saguenay? et la qualité des terres dans les cantons de l'Est? leur distance des grands centres? leurs moyens de communication, etc., etc.? On ne peut pas le contester, nous ne connaissons pas assez notre pays, ses ressources naturelles, les qualités variées de son sol et de son climat. Ce manque de connaissance a certainement beaucoup contribué à retarder la colonisation de nos terres.

Voyons ce qui se passe en Haut-Canada et aux États-Unis. Chaque année, les autorités de ces pays, publient à grands frais des milliers et des milliers de petites brochures, que l'on fait répandre partout dans le pays et en dehors, dans le but de faire connaître les ressources que présentent ces contrées à ceux qui désireraient y aller chercher fortune. - Aux États-Unis, les chars, les bateaux à vapeur, les gares des chemins de fer sont remplis des cartes géographiques du pays, avec notes explicatives, et des informations générales sur tous les points du pays. C'est là un excellent moyen de populariser les connaissances géographiques du pays, d'attirer les immigrants, d'encourager la colonisation. Aussi avec quelle rapidité se fait la colonisation chez nos voisins des États-Unis!

Pourquoi n'imiterions-nous pas ces exemples?

Nous devrions aussi introduire dans nos écoles élémentaires des *traités de Géographie*, avec cartes explicatives, pour bien faire connaître et comprendre aux enfants la position du pays, sa grandeur, ses lacs, ses fleuves, ses montagnes et ses vallées; les endroits habités et ceux encore couverts de forêts.

Nous avons vu de ces cartes géographiques au collège des révérends Pères Jésuites, à Montréal. Rien de plus propre à frapper l'intelligence des enfants et à faciliter l'étude de la géographie. Nous nous permettrons d'attirer l'attention du bureau de l'Instruction publique sur ces modèles de cartes géographiques, *en relief*, et nous en suggérerons humblement l'introduction dans nos écoles et collèges.

Résumons en deux mots ce que nous avons dit sur la colonisation.

Il faut coloniser nos terres afin d'agrandir notre marché indigène. La colonisation ne doit pas être une œuvre politique. Les *Bleus* et les *Rouges* sont de mauvais colonisateurs. Le clergé, par sa position indépendante de toute organisation politique, et par l'influence salutaire que sa science et ses vertus religieuses et nationales lui ont assurée dans le pays, est, selon nous, le seul corps en état de travailler efficacement à l'œuvre nationale de la colonisation. Tout le devoir du gouvernement, dans cette action, consiste à secondar les efforts du clergé en faisant ouvrir des v s

de communication dans les forêts, à améliorer sa législation agricole par tous les moyens à sa disposition.

On a parlé, jusqu'à ces derniers temps, de fonder une société de colonisation à Montréal, appelée : *Société de Colonisation de Montréal*. Ses moyens d'action consistaient dans l'espérance d'avoir un présent de cinquante mille piastres du gouvernement de Québec; la Corporation de Montréal devait être priée de lui voter un bonus de vingt mille piastres; puis il y avait des souscriptions particulières. Il n'y avait rien de beau comme les espérances de cette Société. Mais le gouvernement n'a pas donné de fonds, le bonus de la Corporation de Montréal n'est pas arrivé, et les souscriptions des particuliers sont encore dans les goussets des individus. Et la Société a existé. La pensée est belle et patriotique; mais nous n'avons jamais cru à sa réalisation, justement parce qu'on l'appuyait sur la politique. Et d'ailleurs, pourquoi les villes de Montréal et de Québec auraient-elles plus de droit que n'importe quelle petite municipalité de campagne *aux présents et aux dons* des gouvernements? Si le gouvernement donnait cinquante mille piastres à Montréal, pourrait-il refuser un don à Québec et à la ville des Trois-Rivières, etc., etc.?

Nos gouvernements ont peut-être trop favorisé nos grandes villes aux dépens des campagnes. Pour nous, nous sommes bien convaincu que le bien de la colonisation exige qu'il n'y ait qu'une seule et grande Société de colonisation, en dehors de l'action du gouvernement, et sous le contrôle exclusif du clergé de cette province. Et, si notre clergé veut se mettre à la tête de cette œuvre nationale, et si le gouvernement lui en laisse prendre la direction et seconde ses efforts, nous sommes certain d'avance que tout réussira à l'avantage du pays et à la gloire et à l'honneur du clergé. Ce sont nos vœux et nos espérances.

FABIEN VANASSE.

PAUL TAHOURENCHÉ, GRAND-CHEF

Il est peu de visiteurs étrangers de passage à Québec qui ne soient curieux d'aller voir le village indien de la Jeune-Lorette, assis sur les genoux de la montagne voisine. Deux chemins jetés en écharpe sur le flanc des collines, y conduisent, l'un par Charlebourg, l'autre par la rivière St-Charles; routes empierrées, çà et là bordées d'ombrages épais, courant à travers de riches campagnes, semées de souvenirs historiques d'un vif intérêt. Le touriste y trouve à la fois le plaisir et l'instruction. Des hauteurs, l'œil embrasse un horizon immense : le grand bassin, *cet affreux d'eau bel et délectable*, que d'autres, après Cartier, ont comparé à la baie de Naples; la paroisse de Beauport, qu'on prendrait volontiers pour un faubourg de la ville, avenue bordée de coquettes habitations, par où l'on va voir jouer les grandes eaux de Montmorency; la vallée plantureuse de la rivière Saint-Charles, au-dessus de laquelle plane cette aile d'oiseau qui porte Québec, Sainte-Foye, le Cap-Rouge et Sillery. Les clochers en vue se comptent par trentaine. Sous un coucher de soleil des mois d'août et de septembre surtout, toute la ville rayonne : clochers, toits et vitraux s'allument à qui mieux mieux, offrant de loin le spectacle d'un immense feu d'artifice. Alors, la vallée et le bassin sont tout or et pourpre, jusqu'à ce que le soleil, se couchant derrière les Laurentides, ramène sur lui ces couvertures royales un instant oubliées au pied de son lit. Nulle part, en cette contrée du moins, il n'est donné d'admirer d'aussi merveilleux effets de lumière. Avec cela qu'ils sont constants, qu'ils se répètent pendant plusieurs semaines, tous les soirs des beaux jours d'été et d'automne. Ce qui fait exception ailleurs, est d'ordinaire ici.

Si vous êtes archéologue plutôt que poète, si vous préférez les faits et gestes des anciens aux splendeurs de la nature, prenez la route de Charlebourg ou du Gros-Pin. A votre gauche, vous apercevez, gênés dans des terrains bas, deux filets d'eau qui se traînent sur une tourbe va-

seuse; là-bas, c'est le ruisseau *Loiret*, où l'on veut que Cartier ait hiverné, et où on a recueilli, il y a quelque vingt-cinq ou trente ans, les débris d'un de ses vaisseaux qu'il y avait abandonné : voilà le berceau de notre histoire ! Un groupe de maisons assez propres, occupées presque toutes par des gens de la classe ouvrière, est tout auprès; deux usines qui ont eu jadis une certaine importance, fermées, hélas ! aujourd'hui, à l'instar de bien d'autres : la fonderie *Viger* et la fabrique d'empois et de colle d'*Arschot*, y accusent les généreux quoique vains efforts de l'industrie locale. *Stabucora* (tel est le nom de ce petit village) un jour menaça de devenir une ville. Au-dessus du coteau qui le domine, vous trouverez des rues tracées et ouvertes sur une vaste surface de terrain qui eût pu servir d'assiette à un autre Québec.

En deçà, bordé par l'autre ruisseau, à quelques pas de la route, vous découvrez un cirque de proportions grandioses, de configuration quasi ovale, au centre duquel s'élève un tertre difforme. Le terrain en est cultivé et rend de riches moissons à son propriétaire, M. Parke, ancien constructeur de navires. Or, ce champ, que l'on croirait avoir été un hippodrome, est le camp de Bourlamarque—l'endroit où le dernier gouverneur français du Canada a renoncé à défendre Québec au nom de la France, pour retraiter avec ses troupes vers Montréal. Que serait-il arrivé si ce gouverneur-là eût été de Lévis? Voilà le tombeau de la domination française au Canada ! Tout un Empire a vécu dans l'espace saisi par ces quelques arpents. Et pas une fleur sur le berceau, pas une pierre sur la tombe. Moins que cela, par une dérision de l'histoire, on a donné un nom anglais à ce *champ de mort français* : on l'a nommé *Ringfield*.

Les chevaux sont au pas en gravissant les premières pentes des Laurentides. Là-bas ! sur les rochers de Beauport, voyez-vous cette mâture blanche et noire ? C'est le château Montcalm qu'un incendie a récemment détruit. C'était là que le fameux héros de Carillon tenait son quartier-général, pendant le siège, pour la surveillance et la protection de la côte nord.

Dans ce pli de montagnes, à votre droite, se cache le château Bigot. C'est bien à lui de se cacher, car il est la honte du temps d'alors.

Charlebourg ! village français, qui a gardé son cachet dans les mœurs de ses habitants, leur sage économie, l'entente des affaires domestiques, et jusque dans le partage des terres, distribuées en éventail, larges au fond de la vallée, tout étroites près de l'église (Dieu tient la poignée de l'éventail dans sa main) ; jusques encore dans ses clôtures aux pieux debout, pieux de cèdres dont l'existence date d'avant la conquête ; jusque dans ses peupliers de Normandie qui se dressent droits et sévères au bord de la route, comme des sentinelles françaises que de Lévis aurait oublié de relever au moment du départ.

Nous voici rendus à Lorette. Que sommes-nous venus faire ici ? Est-ce pour admirer le site du village ? Est-ce pour découvrir un côté nouveau de la physionomie de Québec ? Est-ce pour voir la bourgeoisie huronne ? Allons-nous donner quelques coups de ligne au lac *Saint-Charles*, aux *Larsons*, à la rivière *Jacques-Cartier*, au *Tintarch* ou ailleurs ? Vous savez que les truites y abondent. Faisons-nous une partie de chasse dans les profondeurs ? Les caribous ne sont pas aussi éloignés qu'on le prétend, et en été, on les aborde facilement, vous savez pourquoi ?

Notre curiosité nous porte à tout cela. Volontiers ! nous dirigeons nos regards vers Québec, pour l'admirer encore et toujours : volontiers ! nous allons visiter la chute de Lorette où la rivière Saint-Charles se jette à cinquante pieds de bas. Nous la surprenons à souhait de la hauteur du pont jeté sur la rivière. C'est une chute à cascades, à vagues rutilantes et argentées, une vraie crièrière de lion secouée par la colère. Son rugissement ajoute encore à l'image de chute à lion. Volontiers ! je parcourrais les rues du village huron, pour en étudier l'industrie et les mœurs ; volontiers ! j'irais pêcher et

chasser dans la montagne, mais le temps ne me le permet pas. Avant tout, je tiens à voir le grand-chef, *Paul Tahourenché*, dont j'ai beaucoup et souvent entendu parler.

Voilà le langage des étrangers lorsqu'ils vont visiter la Jeune-Lorette. Cet homme-là, *Paul* ou *Tahourenché*, ou mieux *François-Xavier Picard*, notre compatriote, si bien connu en dehors du pays, ne mériterait-il pas une ou deux pages de *L'Opinion Publique* où il figurerait comme représentant la race huronne, qui a pris une large part dans notre histoire et nos affections, en même temps que comme personnalité remarquable de notre époque ? Il ne manque pas de gens autour de nous qui seraient trop heureux de profiter des connaissances intimes que nous avons les uns des autres pour en tirer des effets de presse et même de livres. Sachons plutôt nous faire valoir nous-mêmes. Est-il de meilleure occasion, du reste ? Pendant que le dénigrement abonde parmi la gent politique, qui ne sera content de détourner ses regards de cette foule aboyante, heurtée, nourrie d'ambitions et de haines, pour les reporter sur la figure placide d'un véritable père de son peuple, qu'il n'a jamais dominé que par sa bonté, sa générosité et sa sagesse dans les conseils ?

AHATSISTARI !

(La suite au prochain numéro.)

A PROPOS D'ANGLICISMES

Sous ce titre, le *Canadien* fait les judicieuses remarques qui suivent, à propos d'un article qui a paru dans *L'Opinion Publique* :

M. A. Gélinas, de *L'Opinion Publique*, fait un petit bout de leçon à ses confrères de la presse française. Il dit : "A la mort de son père, le duc d'Argyll, il (le marquis de Lorne) sera duc et aura droit à la qualification ducale : *His Grace*, particulière, en Angleterre, aux seuls archevêques et ducs, et que nos *journaux français* ont l'habitude de traduire fort incorrectement par le mot non-français de : Sa Grâce, pour l'appliquer à nos archevêques." C'est vrai, *Sa Grâce* est un anglicisme. Mais que faut-il penser de la phrase suivante que nous lisons dans le même article de M. Gélinas : "Au contraire, il (lord Dufferin) fit appel en Angleterre et se donna beaucoup de *TROUBLE* pour obtenir un ordre, etc."

"Se donner beaucoup de trouble," c'est assurément une expression "non-française."

Notre confrère a peut-être raison. L'expression qu'il signale comme *non-française*, dans notre article, est pour le moins incorrecte. C'est peut-être même un anglicisme. Nous l'admettons aussi volontiers qu'il admet lui-même l'incorrection de l'expression : *Sa Grâce*. Seulement, nous ignorions qu'il fût intéressé à user de représailles en réponse à notre observation, qui n'était nullement dirigée contre lui, ni contre aucun journal en particulier. Nous tâcherons de mettre à profit la leçon de style qu'il nous donne personnellement, tout en lui faisant remarquer que la faute qu'il dénonce, dans notre article, ne saurait guère servir d'excuse à celle que nous signalions nous-même. Nous reconnaissons humblement que nous péchons fréquemment contre les règles du style. C'est le sort commun d'un bon nombre de journalistes canadiens de pêcher ainsi. Nous faisons assez souvent des *barbarismes*, des anglicismes, des fautes d'orthographe et de grammaire. Nous ne croyons pas, toutefois, que ce soit une raison pour nous empêcher de nous critiquer les uns les autres. Ce n'est pas ici le cas d'appliquer le précepte de l'Évangile, et de refuser à tous ceux qui ne sont pas absolument sans péché le droit de jeter la pierre à leurs voisins coupables. Notre habile confrère lui-même, qui a pris à tâche de réformer la presse sous ce rapport, sait par expérience que les critiques, comme les médecins, sont sujets aux maux dont ils cherchent à guérir les autres.

A. G.

ERRATA.—Dans la dernière pièce de poésie de M. Nérée Beauchemin que nous avons publiée, au lieu de : "Noblement accoudé sur la nappe rougie," lisez : "Mollement accoudé, etc."

AVANT 1760

IV

Avec la résurrection des Acadiens et la mise au jour de documents qui reflètent sur leur passé et sur le nôtre, il va falloir que l'on sache enfin ce que vaut la prétention des Yankees au titre de race supérieure dans l'œuvre de la colonisation de l'Amérique.

Les écrivains actuels des États-Unis, M. Parkman en tête, s'exercent, depuis plusieurs années, à dénaturer l'histoire des Canadiens-français, comme leurs prédécesseurs ont travaillé à travestir le caractère des Acadiens.

Mais l'histoire impartiale finit par s'emparer à la honte de ceux qui veulent en faire leur esclave.

Dans un chapitre des plus remarquables, M. Rameau a hardiment soutenu que les colonies françaises de l'Amérique du Nord étaient, par leur organisation et le choix des colons, supérieures à celles des Yankees. Ce n'est plus seulement la question acadienne qui est en jeu, c'est le principe même de nos établissements qu'il faut mettre en regard des entreprises d'une autre race.

Puisque nos devanciers dans les lettres ont amené les étrangers à respecter nos gloires anciennes, il reste aux hommes d'aujourd'hui à démontrer que nos voisins ne nous valaient pas.

Aussi, comme les revues américaines se fâchent ! M. Rameau dérange la petite chapelle que les préjugés publics ont consacrée aux Yankees, en exagérant leurs mérites. C'est la manie de l'heure présente. On va jusqu'à admirer les vices qui rongent les États-Unis.

Les historiens de la grande république ne reviennent pas de l'audace de ce Français qui porte des jugements sur leurs ancêtres. Une revue de New-York, *The Nation*, publie à ce sujet un article que l'on peut qualifier de malveillant.

A quoi sert de s'échauffer la bile quand il s'agit de l'histoire ? Peut-on contredire les faits ? A force de se dire les uns aux autres qu'ils sont le premier peuple du monde, nos voisins ont fini par le croire, et, ce qui est plus fort, ils ne se contentent pas du présent, il leur faut encore le passé !

Le vrai point à débattre, c'est la supériorité que le livre de M. Rameau attribue aux colonies françaises sur les anglaises ; derrière les difficultés de détail qu'ils soulèvent en ce moment, il est visible que c'est là le fait essentiel qui frappe nos voisins. J'ai même reçu des lettres qui l'attestent ouvertement. Donc, voici le point sensible.

Au lieu de toujours répéter que nos colonies étaient inférieures à celles des Yankees, les écrivains du dehors feraient mieux de comparer froidement les deux situations.

En ce qui nous regarde, des préjugés cent fois réfutés sont encore reçus chez nos voisins. Voyons celui-ci, par exemple :

J'ai osé dire, écrit M. Rameau, que les colonies françaises étaient agricoles ! Le rédacteur de la *Nation* prétend qu'elles vivaient de leur commerce de fourrures. Non, monsieur, elles en mouraient plutôt, mais elles vivaient bien du grain et du bétail que produisaient les familles laborieuses qui peuplaient les seigneuries agricoles ; et ici encore j'aurai le plaisir d'accroître le nombre de vos documents de première main.

Les quatre derniers recensements agricoles que nous possédons sur la Nouvelle-France sont de 1719, 1720, 1721 et 1724. Ils nous montrent, par leurs moyennes, que la production du froment était par an de 11,90 boisseaux par tête d'habitant, et, si nous faisons un bloc de tous les grains alimentaires, nous trouvons une moyenne annuelle de 14 boisseaux par tête ; encore faudrait-il ajouter quelque chose pour le seigle, qui est omis.

Or, si nous prenons les trois derniers recensements du Bas-Canada, 1851, 1860 et 1870, nous trouvons qu'aujourd'hui, la production moyenne du froment n'est que de 2,50 boisseaux par tête d'habitant, et que la totalité du grain alimentaire ne donne que 6,50 boisseaux par tête.

Quant au bétail, la moyenne des chevaux était la même autrefois qu'aujourd'hui, un cheval par 5 habitants, et la moyenne des bêtes-à-cornes était même plus forte.

Il résulte de tout ceci que le Canada, sous la domination française, était un pays encore plus agricole qu'il ne l'est aujourd'hui, et c'est pour quoi je conclus de nouveau qu'il vivait des produits de son travail, tandis que le commerce les

LES DIAMANTS DE LA COURONNE

Comme il est question en ce moment de vendre ces bijoux, nous croyons devoir en donner la description.

D'après l'inventaire fait sous Louis XVIII, ces bijoux étaient au nombre de plus de 64,000 ! A l'époque en question ils pesaient 18,751 carats et étaient évalués à vingt millions neuf cent mille deux cent soixante francs.

Les principales pierres sont le *Régent* et le *Sancy*, dont tout le monde connaît l'histoire ; et, parmi les objets les plus précieux, nous citerons : le glaive impérial, d'une valeur de 240,700 francs ; la plaque en brillants du Saint-Esprit, estimée 386,000 francs, et celle de la Légion d'honneur, coûtant 345,000 francs. Une parure de perles destinée aux souverains ne vaut pas moins de 1,165,000 francs ; une autre parure en brillants et saphirs a coûté 280,000 francs. La couronne de France, qui compte environ 5,360 pierres précieuses, parmi lesquelles le *Régent*, figure sur les états pour la somme de quatorze millions sept cent deux mille francs.

En 1792, pendant la Révolution, de hardis voleurs réussirent à s'emparer de ces bijoux. L'inventaire des diamants venait à peine d'être terminé, d'après les ordres de l'Assemblée constituante, quand, dans la nuit du 16 au 17 août, ils disparurent tous à la fois. Quarante voleurs—comme dans *Ali Baba*—étaient montés, au moyen de cordes, par les potences des réverbères donnant sur la place Louis XV, et étaient entrés dans le garde-meuble par les fenêtres, qu'ils brisèrent ; grand émoi le lendemain, comme bien l'on pense ; mal-



F.-X. PICARD (TAHOURENCHÉ). GRAND-CHEF DES HURONS DE LA JEUNE-LORETTE

gré les plus actives recherches, on ne put arrêter que deux des bandits, mais ils n'étaient possesseurs d'aucun diamant.

Toutefois, ceux-ci furent retrouvés quelques jours plus tard, grâce à un singulier incident.

L'officier municipal de la police, Sergent-Marceau, en faisant une inspection à la Conciergerie, avait été ému de la prière d'un condamné à mort, qui ne réclamait qu'une seule faveur, celle de se raser, et il lui avait accordé cette autorisation.

Quelques jours plus tard, ce prisonnier s'évadait et, déguisé en garde national, venait dire à Sergent-Marceau : " Monsieur l'administrateur, je puis vous faire rentrer en possession des diamants de la couronne, bien que je n'aie pris aucune part au vol. Je me nomme Lamiévette, coiffeur, et je suis le condamné à mort auquel vous avez permis de se raser à la Conciergerie. Deux de mes compagnons de cachot s'étant entretenus pendant la nuit du vol du garde-meuble, j'ai feint de dormir. Je possède leur secret et je puis vous dire que tous les diamants que l'on cherche sont cachés dans deux mortaises d'une grosse poutre, dans le grenier d'une maison située rue... Envoyez-y ; ils doivent s'y trouver encore.

Et, en effet, à l'endroit désigné, Sergent-Marceau retrouva tous les diamants volés, le *Régent*, le *Sancy*, les pierres précieuses et la riche coupe d'agate onyx connue sous le nom de : *Calice de l'abbé Suger*.

Quant à Lamiévette, qui avait été condamné pour fabrication et émission de fausse monnaie, on le fit quitter Paris. Pétion, maire de la capitale, le recommanda au ministre de la guerre, et il fut nommé officier dans un régiment de ligne.



LA DERNIÈRE ÉTAPE DE COCO

fournures l'affaiblissait sensiblement, et, en ce qui me suis d'accord avec la correspondance de nos gouverneurs du Canada.

V

La France agissait de manière à perdre ses colonies ; les colons canadiens réparaient ses fautes et maintenaient sa position dans le Nouveau-Monde.

L'Angleterre finit par avoir des vices plus élevés et plus sages ; ses colons gétaient constamment les opérations commencées.

Sur divers détails, on peut soutenir que les deux couronnes ont eu, alternativement, l'honneur de bonnes conceptions et le désavantage de faux calculs remarquables. A tout prendre, je crois que l'Angleterre agissait mieux que sa rivale dans ses intérêts. Le résultat l'a démontré, car tout n'est pas hasard et accident.

Il est assez curieux de voir que la France, qui avait si intelligemment commencé ses colonies, les ait perdues par la différence, tandis que l'Angleterre, qui ne comprit rien aux débuts de ses propres entreprises en ce genre, finit par en saisir toutes les conséquences... et par saisir aussi les possessions françaises.

L'Amérique a changé de face depuis le traité d'Utrecht (1713). Antérieurement à cette date, l'influence française y tenait la première place. A défaut des documents de l'époque, on en jugera par la carte : Des bouches du Mississippi, en allant aux sources de l'Ohio, et de ce point, coupant le Vermont et le Maine, la ligne des possessions françaises atteignait l'Atlantique, embrassant l'Acadie, le golfe Saint-Laurent, Terre-Neuve, le Labrador, et, se dirigeant à l'ouest, courait sur la hauteur des terres au nord du Saint-Laurent et des grands lacs. La France commandait le cœur de ce vaste continent, au milieu duquel sont les plus grands lacs du monde et deux des plus beaux fleuves : le Saint-Laurent et le Mississippi.

Quelques lambeaux de ce royal domaine furent arrachés en 1713, parmi lesquels l'Acadie, à jamais regrettée.

L'élément anglais, fixé sur les côtes de l'Atlantique, entre le Maine et les Carolines, n'osait s'aventurer vers l'intérieur des terres. L'activité de nos pères, le développement de leurs familles, assuraient à notre race l'empire de ce continent. De la province actuelle de Québec partaient des explorateurs, des marchands, des colons et des guerriers qui répandaient le nom français dans ces immenses contrées. Par la manière dont avait été entrepris ce travail, jamais plus vaste conception n'était sortie du cerveau des hommes d'Etat ; et, s'il fallait chercher dans les sociétés américaines l'origine de presque toutes les grandes choses qui se sont accomplies de ce côté-ci de l'Atlantique depuis cent vingt-cinq ans, on aboutirait à cette date néfaste pour nous : 1713. Ce fut le point tournant des destinées de l'Amérique : avant cela, tout était français ; depuis, graduellement, tout est devenu anglais.

Quoique le Canada proprement dit ne se trouvât pas abandonné par la France à cette heure déplorable, il n'en est pas moins vrai que la cession de l'Acadie devint d'un poids énorme dans la marche des événements qui devaient aboutir à 1760. L'influence française, toujours grandissante sur ce continent, de 1604 à 1710, ne fut maintenue, après cette date, que par les seuls Canadiens-français—il est vrai que ceux-ci accomplirent des merveilles dans les découvertes, le développement de leurs postes avancés, et dans les guerres, mais la mère-patrie ne les secondait plus, chaque nouveau triomphe, pacifique ou militaire, diminuait leurs épargnes en tous genres. Quand se présenta l'Angleterre avec ses légions, nous étions littéralement épuisés.

Si la France eût eu la main plus ferme, si elle eût compris combien il importait à son prestige et à son pouvoir de soutenir ses intrépides enfants, il ne resterait rien aujourd'hui de la Nouvelle-Angleterre, car les efforts combinés et persistants de l'Acadie et du Canada l'auraient effacée de la carte de l'Amérique. Les colonies fondées par nos pères, laissées à elles-mêmes dans

une lutte inégale, furent emportées : l'Acadie en 1713, le Canada en 1760.

VI

On me comprendra si je nomme les Yankees et les Anglais séparément, comme aussi il faut distinguer entre les Acadiens, les Canadiens et les Français.

Le nom de Yankees a été donné par les Sauvages aux premiers Anglais établis dans le Massachusetts et il s'est conservé jusqu'à notre siècle. Les Canadiens, qui avaient constamment battu ceux qui portaient ce nom, le tournèrent en ridicule, avec un tel succès qu'il ne s'en est pas relevé. Plus tard, l'émigration ayant apporté dans les territoires qui nous avoient une multitude de colons et d'artisans, la politique du cabinet de Washington voulut embrasser toute l'Amérique et elle créa le mot "Américains," qui est une grande hardiesse, puisque, sans parler des sujets britanniques, il y a sur ce continent au moins autant d'Espagnols que d'Américains.

Quoi qu'il en soit, puisque nous nous occupons d'événements antérieurs à 1760, c'est aux Yankees que nous avons affaire.

Des idéologues, des coureurs d'aventures, des gens de commerce, des mercenaires blancs, des repris de justice, des esclaves, tel fut le fond des colonies anglaises. Faut-il s'étonner qu'un peuple ainsi composé n'ait pas valu ce que son chiffre semblait représenter ? Faut-il chercher longtemps pour se convaincre qu'il ne valait rien comme colonisateur ? Il avait le nombre, mais non les qualités françaises.

Au Canada, nous n'étions qu'une poignée, mais chaque homme comptait. Voilà la différence.

Que l'on se rende à cette vérité, les juges répandus sur ce sujet ne tiennent pas un instant.

Les seigneurs de la Nouvelle-France avaient fait choix de jeunes hommes nouvellement mariés, adonnés aux travaux des champs, la meilleure population qu'il soit possible de se procurer, la seule qui fût nécessaire, celle qui devait, avant longtemps, produire des défenseurs pour la colonie, et des pères nourriciers pour les nouveaux venus.

Cette pensée fructueuse et si juste était bien différente de celle qui présidait à la formation des colonies de la Nouvelle-Angleterre, où l'on voyait se réfugier une foule de personnes sorties des villes à la suite des dissensions religieuses ou politiques, incapables de se maintenir par le travail de l'agriculture, sans compter que la plupart n'étaient plus d'un âge à fonder des familles.

Dix ans ne s'étaient pas écoulés après la mort de Champlain, que déjà un esprit public très-fort, un sentiment populaire irrésistible régnait parmi nos colons. Ces gens n'étaient déjà plus Français, mais Canadiens. La nouvelle patrie était tout pour eux. On les voit, en 1645, former la compagnie dite des Habitants, en opposition à celle des Cent-Associés, laquelle ne représentait que le monopole de la traite, et s'écartait de l'idée qui avait présidé à l'envoi d'une émigration agricole au Canada. Les colons étaient venus de France comptant sur des promesses qui ne se réalisaient pas. Les seigneurs qui les avaient amenés étaient aussi trompés qu'eux-mêmes. Plutôt que de se laisser opprimer par des marchands, des spéculateurs, des bailleurs de fonds, il se redressèrent. Le patriotisme "canadien" germa dans leurs cœurs ; il produisit tout de suite des résultats.

L'observation suivante m'a été faite par M. Rameau :

Il y a une différence notable entre les colonisateurs français et anglais au dix-septième siècle. Les seigneurs français concessionnaires venaient mettre eux-mêmes la main à l'œuvre, se plaçaient au milieu de leurs censitaires dont ils partageaient les dangers et les travaux : ils étaient les premiers colons parmi les colons ; les premiers pionniers parmi les pionniers. La plupart des seigneurs anglais (Georges, Mason, Alexander, le duc d'York, Shaftesbury, Berkeley, etc., voire même lord Baltimore), expédiaient en Amérique des tenanciers et des engagés, surtout des engagés, et restaient grands seigneurs, en Angleterre. Ceci explique le mode

de formation primitif et les difficultés postérieures ; on comprend ainsi comment les Canadiens vécurent toujours en grande union avec leurs seigneurs, tandis que les Yankees étaient toujours en lutte et en désaccord avec les leurs.

De là sont sorties deux nations bien distinctes, l'une de l'autre : Un peuple moral, sociable, et à côté un peuple anormal, étrange, qui a dû sa fortune bien plus aux circonstances qu'à ses qualités.

VII

Nos luttes contre les colonies anglaises ont duré trois quarts de siècle, se terminant en 1760 ; mais, comme il s'agit dans cet article de l'Acadie et du Canada, il faudrait mettre en toute exactitude un siècle et demi (1613-1760).

L'Acadie française réclame cent années (1613-1710) durant lesquelles ni la France ni le Canada ne lui ont prêté main forte, mais seulement un peu d'aide. Durant cette période, tous les efforts de ses adversaires ont été impuissants à la déraciner. A cette dernière date (1710), on lança contre elle autant et plus de soldats que le chiffre total de sa population, hommes femmes et enfants ; elle disparut du rang des colonies françaises.

Le Canada eut d'abord contre lui l'indifférence de Mazarin (1642-60) ; il prit son essor sous la surveillance active de Colbert (1662-80). En 1672, la fondation du fort Frontenac (Kingston) ouvre la série de nos difficultés avec les Yankees, qui ne devaient se terminer qu'en 1760.

Nous commençons la lutte avec une population de sept mille âmes ; nos voisins en avaient 45,000. Néanmoins, ils ne furent jamais capables, non-seulement de nous conquérir, mais même de nous intimider. Nos forts, avancés jusqu'aux sources de l'Ohio, se maintinrent soixante ans contre toutes leurs démonstrations hostiles ; à plusieurs reprises nous avons été ravager leur territoire ; et, quand ils ont fait mine de recourir aux représailles, des échecs éclatants les ont arrêtés en route. Les fils du baron de Bécancour, Le Moine d'Arville et ses frères, Hertel de Rouville, Boucher de Niverville, et d'autres, les ont constamment tenus sous l'empire de la crainte et du découragement.

Lorsque, par suite de la décadence de la monarchie française, l'Angleterre songea sérieusement à prendre l'ascendant dans les colonies, il lui fut impossible de confier à ses sujets, nos voisins, la tâche, en apparence facile, de nous écraser : elle employa à cette œuvre ses meilleures troupes (1755). Les Yankees comptaient pourtant beaucoup plus qu'un million d'âmes ; nous n'en avions que soixante mille. On vit se renouveler ce qui avait eu lieu cinquante ans auparavant en Acadie : l'Angleterre envoya contre nous autant de soldats que nous avions d'hommes de tout âge, de femmes et d'enfants réunis, et, spectacle que l'histoire n'a presque jamais présenté, ces forces imposantes furent retenues par des défaites trois ans sur nos frontières. L'avant-dernière campagne (1759) fut sur le point de tourner comme les précédentes. Les historiens reconnaissent tous qu'il est impossible de pousser plus loin l'héroïsme que ne l'ont fait les Canadiens. En supposant que la France nous eût aidés seulement de dix autres mille hommes, la fortune changeait complètement.

Disons avec M. Rameau : "Que fût-il arrivé en 1690, en 1706, en 1756, si les Canadiens, au lieu d'être un contre vingt, eussent été seulement un contre cinq, ou si même la France eût secondé leur vaillance et leur habileté par un secours convenable ?"

Ah ! si l'on avait su comprendre, à Versailles, ce que pouvait produire pour l'honneur du nom français

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux !

Le spectacle d'une si longue résistance, malgré d'aussi faibles moyens, intéressera toujours les hommes portés vers l'étude du passé et qui recherchent les causes des succès et des décadences des races. Il est visible que la France avait définitivement adopté une fausse politique à l'égard de ses colonies, mais que ses colons, organisés par eux-mêmes, selon leurs besoins, excécutaient des merveilles, tandis que l'An-

gleterre, arrivant à se sentir sagement inspirée, dictait parfois à ses dépendances une ligne de conduite habile que celles-ci semblaient prendre plaisir à méconnaître.

En résultat final, l'Angleterre a eu le dessus parce que son esprit pratique jugea la situation, et qu'elle employa toutes ses forces dans la lutte. Pitt était un grand homme qui voulait la gloire de sa patrie ; la marquise de Pompadour ne voulait que du mal au Canada.

BENJAMIN SULTE.

(La suite au prochain numéro.)

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE HUITIÈME

MANIÈRE DE TENDRE LES PÊCHES AUX MARSOUINS.—MANIÈRE DE TUER LE MARSOUIN DANS LA PÊCHE

La manière de tendre une pêche aux marsouins sur les battures de l'Île-aux-Coudres exige beaucoup de soin et de précaution, si on ne veut pas faire des frais considérables. Pour avoir changé de place, il est arrivé qu'on n'a pu réussir à retenir le marsouin ou l'empêcher de sortir.

Il faut, avant tout, tenir compte de la course des courants et des sinuosités des battures de manière à placer la pêche pour qu'elle puisse être protégée par ces battures, surtout du côté de la partie Est vers laquelle se dirige la marée baissante. Car c'est vers cette partie qu'est entraîné le marsouin par l'action de la marée, et c'est aussi à cet endroit qu'il devra faire des efforts pour s'échapper de la pêche.

Le bas de la pêche se termine en la forme d'un cercle, et les harts ou perches doivent y être plantées plus près les unes des autres que dans les ailes ou long-côtés, où le marsouin n'a jamais l'idée d'essayer de passer, parce que le courant de baissant l'entraîne vers la partie de la pêche qui est située à l'est.

Le *raccroc*, ou la partie nord-ouest du haut de la pêche, est fait en forme de *c*, dont la pointe du nord se termine par un passage laissé libre pour l'entrée du marsouin dans la pêche. C'est la partie la plus importante. Dans le rond, que doit former le fond de ce *raccroc*, les harts ou perches doivent être plantées assez proches les unes des autres, à peu près comme celles du fond de la partie Est de la pêche. La pointe de ce *raccroc* ne doit être ni trop fermée ni trop ouverte, car c'est d'elle que dépend, en grande partie du moins, le succès de la pêche. On sait, à l'Île-aux-Coudres, que, pour n'avoir pas fait attention à en bien diriger la pointe, on n'a pu réussir à retenir les marsouins. Des pêcheurs, entendus dans le métier, m'ont assuré que la raison pour laquelle on n'avait pu retenir dans la pêche, pendant l'été de 1870, aucun des marsouins qui y étaient entrés, était uniquement la mauvaise direction de la pointe du *raccroc*.

Les harts qui forment l'enceinte de la pêche sont solidement enfoncées dans une espèce de glaise qui les retient fortement. On ne les arrache point l'automne. L'action des glaces, pendant l'hiver, les casse au-dessus du sol, de manière qu'il est assez facile, au printemps, de reconnaître l'enceinte qu'occupait la pêche, afin de la tendre à la même place ; ce qui est d'une importance majeure pour le succès des *tendeurs*.

Dans le but de s'épargner, je pense, la fatigue de lutter contre le courant des eaux du fleuve, le marsouin suit le sens où se dirige la marée. Il monte le fleuve ou il le descend avec le courant, à moins qu'il ne soit effrayé ou qu'il ne rencontre un obstacle qui l'oblige à aller contre le fil de l'eau.

La pêche doit être tendue de manière que le marsouin puisse en prendre l'entrée lorsque la marée baisse. Sur les battures, où la pêche est tendue, la course de l'eau est d'une très-grande rapidité, surtout dans les grandes marées. Le courant de baissant, venant des battures qui se trouvent au sud-ouest de la pêche, a son cours vers l'entrée de la pêche. En le suivant, le marsouin est amené vers cette entrée d'où part une aile ou queue qui l'empêche d'aller plus vers le nord, où se trouve un petit chenal qui lui ferait éviter de passer sur les battures et dans l'entrée de la pêche, si cette queue ne lui en barrait pas le chemin. Une fois engagé dans l'entrée, il se trouve entre deux rangées de harts qui l'obligent d'en suivre l'ouverture, dont la largeur est de sept arpens. Il se tient éloigné des perches que le courant agite avec une grande violence; il descend jusqu'au bas de la pêche où il trouve un rond qu'il parcourt jusqu'à la rencontre des autres harts qui forment l'aile ou le long-pan du sud de la pêche, qu'il remonte contre le courant jusqu'au rond du raccroc dont la pointe recourbée en dedans le rejette vers le fond de la pêche, pour lui faire recommencer la même course. Égaré et effrayé par ces perches qui lui barrent le chemin, il continue de tourner dans la pêche, en se tenant toujours loin des harts dont l'agitation et le bruit l'épouvantent.

Pendant qu'il cherche ainsi une issue pour s'échapper de sa prison, la marée baissante diminue la profondeur de l'eau jusqu'au point que, dans les grandes mers, le marsouin reste à sec au milieu de la pêche.

Tant qu'il y a une profondeur d'eau considérable dans la pêche, il continue d'apparaître de temps en temps à la surface de l'eau, comme lorsqu'il est libre. Mais c'est un fait remarquable que, du moment que l'eau a diminué et qu'il craint de n'en avoir bientôt pas assez pour naviguer, on ne le voit plus apparaître à la surface. On dirait qu'il a le pressentiment de la dangereuse position où il se trouve. Il semble craindre d'être aperçu de quelqu'un qui pourrait profiter de la détresse où il se voit pour lui donner la mort. Mais l'eau diminuant toujours de profondeur, et lorsque le marsouin n'en a plus que juste ce qu'il lui faut pour se mouvoir, s'il y en a plusieurs dans la pêche, on les voit se rapprocher les uns des autres, par un instinct de conservation, afin de se protéger mutuellement. Ce qui indique qu'ils ne se réunissent pas ainsi uniquement pour mourir ensemble, mais bien pour se protéger, c'est que les marsouins étant absolument inoffensifs avec leurs têtes, et ne pouvant se défendre que par le moyen des coups que porte leur redoutable queue, ils se placent nez à nez, tête à tête, et, quand il y en a un grand nombre, ils forment un grand rond avec leurs queues. Alors il n'est pas facile de les tuer, parce qu'il y a un danger réel de passer au milieu d'eux pour aller les frapper près de la tête, le seul droit de leur corps où l'on peut facilement leur donner la mort. Un coup de leur redoutable queue peut tuer un homme, ou du moins le renverser par terre, le priver de connaissance ou lui casser les membres.

A la fin du baissant des grandes marées, les marsouins restent à sec sur le sable des battures. Dans ces circonstances, on les tue aisément en s'approchant d'eux du côté de la tête, que l'on peut placer entre ses jambes, pour enfoncer un dard à la jonction du cou avec le crâne. Ce coup leur donne une mort instantanée. Dans les petites marées, c'est une dure besogne que de tuer les marsouins, parce qu'alors il reste quatre et cinq pieds de profondeur d'eau dans la pêche et que les marsouins en ont plus qu'il ne leur en faut pour flotter et courir avec une vitesse et une agilité surprenantes. Voici de quelle manière on leur fait alors la chasse.

On sait qu'un des associés est spécialement chargé de veiller sur la pêche et que, par le moyen d'une longuevue, il a soin de regarder souvent pour voir si quelque marsouin n'y serait point entré, surtout

au commencement de la marée baissante. En a-t-il aperçu qu'elqu'un, il jette un cri qui se répète de voisin à voisin, et bientôt un nombre suffisant de pêcheurs sont avertis qu'il y a du marsouin dans la pêche. A cette nouvelle, une grande excitation s'empare de tous ceux qui sont avertis. Laissant toute occupation, chacun se hâte de se rendre au rivage; on se saisit des bateaux qui sont à l'usage de la pêche et, à force de rames, on s'empresse d'aller se placer à l'entrée de la pêche, en attendant que la marée ait assez baissé pour qu'on se lance à la poursuite du marsouin. En aperçoit-on quelqu'un qui semble approcher de cette entrée pour trouver le moyen de s'échapper, on pousse des cris, on frappe avec les rames sur le bord des bateaux, on jette des pierres dans l'eau pour lui faire rebrousser chemin et le renvoyer dans le fond de la pêche.

A ce bruit, le marsouin, dont le sens de l'ouïe est extrêmement délicat, s'agite, va et vient, court tout éperdu dans l'enceinte de la pêche. Il a l'assurance du danger imminent qui le menace, et cherche à trouver une issue pour fuir au loin dans les profondeurs des eaux. Mais de tous les côtés à la fois, il aperçoit une barrière de harts qui s'agitent avec violence sous l'action du courant; ce qui l'effraye et l'empêche d'approcher (1).

Lorsque la marée a suffisamment baissé ou qu'elle est rendue au point qu'elle a peu de temps à baisser, on laisse un bateau dans l'entrée de la pêche, afin de continuer le bruit et empêcher le marsouin de sortir, puis tous les autres bateaux s'avancent, en silence, afin de découvrir où se sont réunis les marsouins. Tous les hommes du même bateau ont des dards fixés solidement à une des extrémités d'un fort bâton de bois dur. Le plus habile d'entre eux se place en avant du bateau, ayant à la main une lance munie de deux oreilles qui doivent s'ouvrir dès qu'elles seront entrées dans les chairs du marsouin, pour l'empêcher d'en sortir. A ces lances est attachée une forte amarre qui reste fixée après que le lanceur a frappé son coup. Cette amarre est attachée au bateau par son extrémité.

Du moment qu'on a découvert l'endroit de la pêche où se tiennent les marsouins, on s'arrête, afin d'attendre le point favorable de la marée pour leur déclarer la guerre, en leur livrant une chasse qui offre un spectacle vraiment amusant.

Si la marée doit baisser suffisamment pour qu'on puisse se jeter à l'eau afin de darder le marsouin, on attend, avec impatience, qu'on puisse se jeter en dehors des bateaux. Au milieu d'une poudrière d'eau que les marsouins lancent en l'air avec leurs queues, on frappe, on crie, on court, avec un tumulte indescriptible. Bientôt, des larges et profondes blessures faites aux marsouins avec les dards dont chacun joue à qui mieux mieux, jaillit un sang noir et abondant qui rougit toutes les eaux de la pêche. Mais qu'on ne s'imagine pas qu'une seule blessure soit capable d'arrêter le marsouin. Frappé par plusieurs coups de dards, et quoiqu'ayant perdu une grande quantité de sang, il fuit toujours, éperdu et rapide, jusqu'au moment où, à bout de sang et de forces, il s'arrête pour mourir.

A cet instant, les tueurs, rassasiés de carnage et de sang, et épuisés par leurs courses et leurs efforts, respirent un peu. Puis, si la profondeur de l'eau le permet, ils réunissent leurs morts pour les enterrer dans une amarre, et, avec l'aide de la marée montante, ils les traînent en arrière de leurs bateaux jusqu'à l'endroit du rivage où se trouve la maison de la pêche.

(1) Quoique les harts de l'enceinte de la pêche soient placés les uns des autres à une distance qui fait un espace assez large pour que le marsouin puisse y passer aisément, il est presque inouï qu'il se soit échappé par ces ouvertures, en y passant la tête. Il s'échappe cependant quelquefois, quand il est pressé de trop près et surtout lorsqu'il est blessé, mais en se roulant contre les harts qu'il vient à bout de renverser. Il est jeté ainsi en dehors de la pêche, d'où il ne réussit pas toujours à gagner les eaux profondes, lorsque la marée a beaucoup de baissant. En dehors de la pêche et surtout en dehors du bas, il rencontre de hautes battures qui lui barrent le chemin, où il s'échoue et s'y fait tuer.

C'est pendant ce trajet, qui se fait assez lentement, que chacun raconte ses victoires et les coups vigoureux que son bras nerveux a portés sur chacun des marsouins qui est venu à la portée de son bras. Car, là comme à la guerre contre des hommes, chacun aime à conter ses exploits, son adresse, son courage, sa force musculaire, et le nombre de victimes qui ont succombé sous ses coups.

Si, au contraire, la marée ne doit pas suffisamment baisser pour qu'on puisse se jeter à l'eau et tuer le marsouin avec les dards, la chasse doit se faire avec les bateaux, et c'est alors qu'elle devient difficile, mais intéressante au suprême degré.

Au signal donné, les rameurs se courbent sur leurs rames et se mettent à la poursuite des marsouins, qui, ayant suffisamment de l'eau pour flotter, fuient dans toutes les directions pour éviter la mort. Les lanceurs, placés à l'avant des embarcations, les regards fixés sur l'eau pour apercevoir les fuyards, ont le bras levé et armé de la redoutable lance. Un marsouin vient-il à passer à la portée voulue, le lanceur la lui envoie de toute la vigueur de son bras. A-t-il eu le bonheur de la bien diriger, elle va s'enfoncer dans les chairs du marsouin qui, en la recevant, fait voler avec sa queue une colonne d'eau. Si la lance est solidement enfoncée, les rameurs retirent leurs rames de l'eau pour ne plus s'en servir que pour garantir le bateau de chavirer quand, avec la rapidité de l'éclair, le marsouin change de route: alors, par le moyen de la corde dont un des bouts est attaché à la lance et l'autre au bateau, le marsouin se voit chargé de conduire la barque. C'est une dure tâche, mais, malgré la blessure profonde qui lui a été faite, malgré les bouillons de sang qui sortent de sa blessure, malgré la pesanteur du bateau chargé de quatre à cinq hommes, malgré les terreurs dont il est saisi, le marsouin s'élance en avant avec sa lourde charge (1). Dans cette traînée rapide et dangereuse, les pêcheurs recommencent leurs cris et leur tapage, pour troubler et effrayer le traîneur du bateau. Si le marsouin a été lancé dans le bas de la pêche, ce qui est presque toujours le cas, il dirige sa course vers l'entrée, contre la violence du courant qu'il refoule avec une rapidité incroyable. Parvenu au raccroc, il y rencontre les harts ou le bateau resté dans l'entrée, et est obligé de rebrousser chemin pour regagner le fond de la pêche avec une rapidité quatre fois plus grande, aidé qu'il est par le courant.

Rendu au bas de la pêche—les hommes qui se font traîner dans le bateau ont cessé leur tapage, afin de ne point forcer le marsouin de franchir l'enceinte des perches—il reprend sa course vers le haut de la pêche, et il ne parvient qu'assez rarement à s'y rendre, épuisé qu'il est par les efforts qu'il a faits pour traîner son fardeau et par le sang qui s'est échappé de sa blessure. Alors, par le moyen de la corde, on l'approche du bateau pour lui arracher le reste de vie qu'il conserve encore, en le perçant avec les dards.

Imaginez, maintenant, qu'il y a quatre, six, huit bateaux attelés ainsi sur quatre, six, huit marsouins, et qu'ils sont traînés dans toutes les directions possibles. Figurez-vous le déluge d'eau que lance la queue de ces marsouins de manière à faire un orage, retombant dans les bateaux et sur les pêcheurs. Imaginez le tumulte d'une scène où les hommes crient, où les marsouins lancent de l'eau dans les airs, où les bateaux fuient dans toutes les directions avec la rapidité de l'éclair, où les eaux sont bouleversées et entrent de toute part dans les bateaux. Voyez tous ces hommes trempés d'eau salée jusqu'aux os; se penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour empêcher leurs embarcations d'être renversées par les virements subits et rapides de la course des marsouins. Voyez encore ces pauvres et malheureux poissons qui tantôt s'enfoncent, tantôt paraissent à la surface de l'eau en laissant échapper de leurs larges et profondes blessures des tor-

(1) On lance toujours le marsouin lorsqu'il vient à la rencontre du bateau, et jamais quand il fuit, pour ne pas s'exposer aux redoutables coups de sa queue.

rerts d'un sang bouillonnant; regardez-les, allant, revenant, se croisant, se choquant dans leur rencontre soudaine et imprévue; les uns suivant le fil du courant afin de se débarrasser du fardeau qu'ils traînent, et dont ils ne peuvent se séparer; les autres remontant péniblement contre le courant avec des efforts qui les exténuent encore plus sûrement; et puis, las, fatigués, épuisés de sang, de force et de vigueur, succombant sous les coups redoublés des pêcheurs qui achèvent, par de nouvelles blessures, de faire couler le sang qui restait encore dans les veines de ces pauvres victimes, et vous aurez une idée de la scène qui a lieu sur les battures de l'Île-aux-Coudres chaque fois que des marsouins viennent se constituer prisonniers dans l'enceinte de la pêche.

(La suite au prochain numéro.)

Une période critique dans l'histoire de la terre

Ceux qui lisent dans les étoiles sont d'opinion que la terre est sur le point d'entrer dans une des plus critiques périodes de sa carrière—la plus critique peut-être depuis le déluge. Plusieurs astronomes éminents, en Europe et en Amérique, croient que la période de 1880 à 1885 sera d'un caractère exceptionnel dans l'existence des corps planétaires. Une autorité éminente dit: "Si on peut juger quelque chose par les astres, nous approchons de la période la plus pestilentielle de l'histoire de la terre. Depuis le commencement de l'ère chrétienne, le périhélie des quatre grandes planètes du système solaire, Jupiter, Uranus, Saturne et Neptune, n'a pas coïncidé. Mais ceci est sur le point d'avoir lieu, et les médecins seront fort occupés. La théorie est que quand l'une ou plus des grandes planètes est le plus près du soleil, la température et la condition de notre atmosphère sont tellement troublées, qu'elles causent des vicissitudes nuisibles, des pluies terribles, des sécheresses prolongées, etc., qui ont pour résultat la destruction des récoltes et la peste parmi les êtres humains et les animaux domestiques."

La mortalité pendant la période du périhélie est aussi beaucoup plus grande. Les grandes épidémies qui ont dévasté la terre pendant les derniers vingt siècles ont eu lieu, dit-on, à l'époque de ces coïncidences. "Dans les sixième et treizième siècles, trois de ces planètes furent en périhélie, et ces époques furent remarquables par des pestes telles que l'ère chrétienne n'en avait jamais éprouvé de semblables.

"Maintenant, pour la première fois en quarante siècles, le périhélie des quatre grandes planètes—Jupiter, Uranus, Saturne et Neptune—va coïncider. Si la coïncidence de deux planètes produit de tels résultats marqués; si la coïncidence de trois d'entre elles—ce qui est arrivé deux fois en 2,000 ans—a laissé une indélébile impression de dévastation sur la race humaine, quelles effroyables conséquences ne devons-nous pas craindre lorsque ces quatre astres immenses s'uniront pour faire sentir leur maligne influence sur cette pauvre petite terre!"

Les symptômes précurseurs des prochains cataclysmes se sont déjà fait sentir par de grands et inexplicables incendies, tels que ceux de Chicago, de Boston, de Saint-Jean, etc., et par les terribles ouragans et les inondations qui ont dévasté certaines contrées durant ces dernières années; par les éruptions du fond de la mer et la disparition de ses îles; par la terrible sécheresse et par suite la famine qui a tué des millions de personnes aux Indes et en Chine l'année dernière, etc.

La célèbre prophétie de Madame Ship-ton, qu'un grand nombre se rappelleront, dit que "la fin du monde viendra en 1881." Cette prédiction était basée, sans aucun doute, sur des recherches astrologiques et sur la position remarquable que devaient occuper à cette époque les grandes planètes.

Il y a à coup sûr assez dans ces choses pour attirer l'attention, et aucun mal ne peut être occasionné par la sérieuse considération de la portée des "signes des temps."



MONTREAL—RECEPTION DE LA PRINCESSE LOUISE ET DU MARQUIS DE LORNE AU COUVENT DE VILLA MARIA. DE JEUNES ENFANTS PRESENTANT UNE ADRESSE ET DES FLEURS

PRESENTANT UNE ADRESSE ET DES FLEURS



SALON DE 1878. — LES CHATS DU CARDINAL DE RICHELIEU, tableau de M. L. Et G. LAMBERT.

CHENDE

1er DE L'AN 1879

LA CHAUMIÈRE

Tempus edax rerum.

Un an vient de s'enfuir : ne le regrettons pas ; Il a semé partout tant de maux sous ses pas !

W. CHAMSIAN.

Qu'il fait froid, ô mon Dieu, dans la pauvre chaumière ! Plus de bois ni de pain pour les enfants en pleurs ! La mère vers le ciel fait monter sa prière, Semblable au doux parfum qui s'exhale des fleurs !

Après avoir ainsi, cette mère pieuse, Prié Dieu de bénir ses chers petits enfants, Elle donne à chacun — ohole gracieuse ! — De bien tendres baisers à défaut d'aliments !

C'est le premier de l'an ! chez le riche on festoie ; Les bambins, tout joyeux, embrassent leurs parents. Sur les fronts réjouis un doux bonheur rayonne, Comme une étoile d'or sur un ciel de printemps !

Salut, ô jour de l'an ! jour de vive allégresse Pour l'âme dont la vie est un tissu de fleurs ! Mais là-bas l'aperçois, plongé dans la tristesse, L'être qui ne connaît que chagrins et douleurs !

Le nouvel an est beau dans la riche demeure : Les jonets, les bonbons et les cadeaux charmants, Sur des coussins soyeux, semblent attendre l'heure Où, tout fiers, les prendront un essaim de gourmands !

Sous ces lambris dorés, le père de famille Contemple tous les siens d'un œil plein de douceur ; Dans l'âtre, près de lui, joyeusement pétille Un bon feu d'où jaillit une ardente chaleur.

Ainsi, dans les palais du riche de ce monde, L'on voit briller partout la joie et le bonheur ; Il ne redoute pas la tempête qui gronde Et glace, en son chemin, le pauvre de terreur !

Il fait froid. Le soleil, sous un épais nuage, Dérobe les reflets de ses rayons dorés ; Au loin, le vent mugit, solennel en sa rage, Et promène dans l'air la neige à flots pressés.

Mais que vois-je, soudain, à travers la tempête ? Ciel ! une femme pâle, à l'air triste et souffrant ! Ses membres sont glacés ; elle avance, s'arrête Et presse sur son sein un tout petit enfant !

Cette femme débile, à la démarche lente, Qui brave sans fléchir le froid impitoyable, A laissé la chaumière, et, comme une âme errante, Elle va mendier aux portes des heureux !

Elle hasarde, en tremblant, une vaine prière Aux magnifiques arcs, aux superbes colonnes ; Mais là, sa voix retentit contre un cœur dur et sceptique Qui rejette sa plainte et rit de ses haillères !

* *

Le lendemain au soir de ce jour mémorable, Vers l'obscur chaumière alla-t-on étranger ; Il entre, il aperçoit spectacle étonnant et horrible — Trois cadavres pâlis gisant sur le plancher !

Le souffle de la mort, ce simoun redoutable, Avait, sur la chaumière, abattu ses fureurs ; Mais taisons-nous ! car Dieu, ce père incaltable, Aime à cueillir parfois, pour le ciel, quelques fleurs !

Telle on voit, sur son nid, la gentille hirondelle Caresser du regard ses petits expirants, De même le Seigneur arborait sous son aile, Dans le triste réduit, la mère et les enfants !

Pauvres, consolez-vous !... Des bruits pleins de mystère, En ce beau jour de l'an, montent vers le ciel bleu ; Ces mille grandes voix qu'on nomme la prière S'envolent doucement jusqu'au trône de Dieu !

Prétez l'oreille enor !... vous, pauvre âme souffrante ; Dieu ! c'est l'être qui tend vers les cœurs sans appui ; C'est la main qui protège une main suppliante ; Dieu donne le bonheur ; le bonheur n'est qu'en lui !

J.-B. CAOUSTE.

Québec, 20 décembre 1878.

LA BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XXVI

— Oh ! dit Valnoir, je crois que tu te réjouis trop vite.

— J'ai à peine entrevu la personne qui était dans le fiacre, et, à plus forte raison, je ne sais pas où elle est allée.

— C'était donc un fiacre ? dit le bossu, qui paraissait réfléchir profondément.

— Oui, et je me rappelle même qu'il était attelé de deux chevaux gris.

— Bien entendu, tu n'as pu voir le numéro ? — Je n'ai guère pensé à le regarder, je t'assure, et d'ailleurs la voiture était déjà loin quand je me suis trouvé nez à nez avec la douzelle.

— C'est dommage, dit Taupier entre ses dents. — Dire qu'avec un morceau de carton comme celui-là, nous saurions à quoi nous en tenir, ajouta-t-il en jouant avec un papier carré que ses doigts venaient de rencontrer sur la table.

Valnoir, perdu dans des réflexions sérieuses, suivait d'un regard distrait les mouvements du bossu, quand celui-ci s'écria tout à coup : — Mais, au fait, d'où te vient ce numéro imprimé ?

— Je... je ne sais, dit l'amant de Rose en examinant avec surprise l'objet que maniait Taupier.

C'était un de ces cartons que les cochers sont tenus de remettre au voyageur qui monte dans leur voiture, et celui-là semblait avoir été froissé et même mouillé, car les indications en étaient à peine lisibles.

Le bossu l'avait ramassé machinalement à côté du papier accusateur que Valnoir avait jeté sur la table après le lui avoir fait lire.

— Voyons ! dit vivement Taupier, tâche de te rappeler si tu as pris un fiacre hier et si ce numéro a pu tomber de ta poche en rentrant.

— Je suis sûr du contraire, et ce carton n'était pas là ce matin, car Bourignard, qui a la rage de balayer, l'aurait enlevé.

— Donc, tu viens de le semer sans t'en apercevoir quand tu m'as montré l'écriture de cette drôlesse.

— C'est bien possible, murmura Valnoir, qui ne comprenait pas encore.

— C'est sûr ; maintenant, te souviens-tu des mouvements de la susdite quand elle a mis son acte d'accusation sous le nez de Saint-Senier ?

— Parfaitement ; elle l'a tiré de sa poitrine où il était roulé et passablement déformé par l'eau ; l'officier n'y a jeté qu'un coup d'œil avant de le laisser tomber sur la table du poste où je l'ai pris et fourré dans ma poche, après l'avoir lu rapidement.

— Et tu ne t'en es plus occupé, si ce n'est tout à l'heure pour l'exhiber ?

— Non, je l'ai retrouvé en m'habillant tel que je l'avais pris.

— Très-bien ! s'écria Taupier triomphant. Maintenant, nous y sommes, et avec ce brimborion-là nous saurons à qui la sorcière avait donné rendez-vous derrière l'église.

— J'ai même une vague idée que je devine déjà.

— Tu es plus habile que moi, murmura tristement Valnoir.

— Cherche un peu si tu n'as pas vu rôder une personne de ta connaissance aux alentours de la Madeleine.

— Non... je ne me souviens pas, balbutia le journaliste.

— Je vais t'aider, car heureusement la dame de tes pensées est plus perspicace que toi et elle m'a fait hier soir ses petites confidences.

— Je comprends de moins en moins, dit sèche-ment Valnoir, que les allusions à sa maîtresse vexaient presque toujours.

— Et qui pouvait aller faire sa prière si tard, sinon une dévote et même une dévote affligée ?

— Mademoiselle Renée de Saint-Senier ! s'écria Valnoir frappé d'un souvenir oublié dans les agitations de la nuit.

— Allons donc ! tu y arrives enfin, mais il faut joliment t'aider, et la belle Rose a eu bien raison de me conter la scène de jalousie qu'elle t'a faite à propos de la noble demoiselle.

— Oui, oui, c'est vrai, je l'ai vue monter les marches de l'église.

— A quelle heure ?

— Mais, à la chute du jour, bien longtemps avant de rencontrer la bohémienne, et je ne crois pas...

— Bah ! bah ! les pieuses personnes du grand monde font de longues dévotions et je parierais volontiers que la dame du fiacre était mademoiselle de Saint-Senier qui venait de causer avec la sauteuse !

— Au fait ! dit Valnoir en se parlant à lui-même, cette Régine avait l'air d'attendre sur ce banc où je l'ai aperçue d'abord... mais, d'un autre côté, quel rapport entre l'élève d'un saltimbanque...

— Tu oublies sa vocation pour le métier d'ambassadeur, et son retour de Saint-Germain en compagnie de l'illustre mort. Ni toi ni moi ne savons à qui s'est passé dans ce voyage sentimental, car je n'ai pas encore pu mettre la main sur ce fier-à-bras de Podensac, mais je suis sûr qu'il y a là un mystère, et ce mystère, je l'éclaircirai avec ceci.

Taupier montrait le carton imprimé. — Numéro 5,721 ! épela le bossu. Par la grâce de ce talisman et par la force des démarches du citoyen Frapillon, homme d'affaires et caissier du Serpenteau, je saurai en trois jours tout ce que je veux savoir, et...

— Et nous n'en serons pas plus avancés, puisque cette fille a tout vu et tout dit, interrompit Valnoir avec humeur.

— Laisse-moi faire, et je te garantis que bientôt elle ne rédigera plus de poulets dans le genre de celui que m'as montré.

Le malheureux rédacteur en chef regarda son complice forcé avec inquiétude, comme s'il eût craint de lire dans ses yeux le présage d'un nouveau crime.

— Oh ! n'ait pas peur, dit Taupier qui avait compris, j'opérerai par les moyens doux.

— Mais, demanda timidement Valnoir, si ces gens-là étaient cachés dans la clairière, ils ont vu aussi...

— Le petit travail que nous avons exécuté au pied du gros chêne avant le duel ?

L'amant de madame de Charmière répondit par un signe de tête affirmatif.

— Je n'en suis pas sûr, mais c'est probable, dit froidement le bossu, qui, depuis sa première conversation avec Pilevert, savait très-bien à quoi s'en tenir.

— Et cela ne t'inquiète pas ?

— Tant que les Prussiens auront une garnison à Saint-Germain, je pense que nous pouvons dormir tranquilles. L'hercule n'ira pas donner des représentations de ce côté-là avec son paillasson et sa sorcière.

— Après la levée du siège, nous aviserons, comme disaient les rois de France, quand il y en avait encore.

Valnoir devint plus sombre et retomba dans ses réflexions.

— Je me résume, reprit Taupier qui ne voulait

pas lui laisser le temps de se rétracter ; tu me confies ce carton cabalistique et tu me donnes carte blanche pour dresser mes batteries avec le concours de l'intègre Frapillon.

— Soit ! murmura le journaliste, qui ne trouvait plus la force de faire des objections.

— Quant à la grande association, continua le bossu du ton d'un charlatan qui fait une annonce, nous en discuterons les statuts demain soir au célèbre café du Rat-Mort où j'ai convoqué nos illustres amis, et j'espère que tu voudras bien honorer de ta présence ce cénacle humanitaire.

— Ne compte pas sur moi, je ne sais pas si je serai libre, dit Valnoir avec humeur.

— Tu demanderas la permission de dix heures à la citoyenne Charmière, cria l'irrévérencieux bossu en prenant le chemin de la porte ; je cours au journal et de là chez Frapillon, le plus socialiste des caissiers.

— Pour lui demander une avance ? dit le rédacteur en chef avec une grimace.

— Pour protéger tes précieux jours contre les hobereaux de province, ingrat ! répondit Taupier, qui disparut comme un Parthe après avoir lancé sa flèche.

Valnoir se trouva seul avec ses pensées, qui n'étaient rien moins que gaies.

La révélation qu'il venait d'entendre de la bouche de l'abominable bossu pesait de tout son poids sur sa conscience troublée, et il se demandait s'il ne ferait pas mieux de rompre avec ce scélérat et d'aller tout raconter à M. de Saint-Senier.

L'inspiration était loyale et salutaire, et, en d'autres temps, le journaliste n'aurait pas hésité à la suivre ; mais, depuis que madame de Charmière était entrée dans sa vie, la personne ou le souvenir de l'enchanteresse s'interposait toujours entre ses résolutions et ses actes.

— Si je consultais Rose ? se disait invariablement l'esclave volontaire dans les circonstances graves, et jamais occasion plus sérieuse ne s'était offerte de consulter cette dangereuse Égérie.

Aussi se décida-t-il à lui soumettre le cas, et il allait s'habiller pour se transporter chez elle, quand il se souvint de la consigne.

L'appartement de la place de la Madeleine lui était interdit pour toute la journée, de par le billet de la dame du logis, et force lui était de remettre au lendemain la terrible confidence.

Il alluma un cigare pour tuer le temps jusqu'à l'heure du dîner, et s'installa dans un fauteuil en rêvant à ses récentes aventures.

La conversation avec Taupier avait été fort longue et le soleil dorait déjà de ses derniers rayons la cime des arbres du jardin qui s'étendait sous la terrasse.

A travers les feuilles des clématites et des pois de senteur qui grimpaient le long du treillage et que le farouche citoyen Bourignard ne dédaignait pas d'arroser deux fois par jour, Valnoir voyait se dérouler devant lui une large pelouse où picoraient joyeusement les moineaux du voisinage.

Ce gazon, rarement fauché, précédait un pavillon construit en forme de chalet isolé au fond de ce parc qui paraissait avoir dépendu autrefois d'un grand hôtel rasé, comme tant d'autres, pour faire place à des maisons de produit.

Les fenêtres de ce pavillon ne s'ouvraient jamais, et le journaliste avait toujours cru qu'il était inhabité.

Indifférent, d'ailleurs, comme on l'est à Paris, il ne s'était jamais enquis des locataires qui pouvaient l'occuper, et se contentait de trouver que ce toit rustique bornait fort agréablement la perspective.

Ce soir-là, par extraordinaire, il remarqua que les persiennes vertes du chalet étaient levées au premier étage de la façade.

Il pensa que les habitants étaient revenus de quelque villa des environs de Paris, chassés par les Prussiens, et pesta intérieurement contre le siège qui lui ramenait peut-être des voisins incommodes ou indiscrets.

Quoique peu curieux de sa nature et fort préoccupé pour le moment, Valnoir ne put s'empêcher de regarder pour prendre un aperçu de la tournure de ces réfugiés.

Personne ne se montrait sur la galerie qui faisait extérieurement le tour du pavillon, mais le soleil avant de se coucher éclairait en plein la chambre du milieu dont la fenêtre était ouverte.

Le fond de cette pièce était occupé par de vastes tentures blanches au pied desquelles, à sa grande surprise, l'amant de Rose distinguait parfaitement une femme agenouillée.

XXVII

La femme agenouillée était vêtue de noir et ce costume de deuil s'accordait parfaitement avec son attitude.

Elle avait l'air de prier sur un tombeau. Elle tournait le dos à Valnoir, qui ne pouvait juger de son âge que par sa taille évidemment jeune.

Quant à ses dévotions, il était très-difficile de deviner à qui elles s'adressaient.

Les vastes tentures blanches qui garnissaient le fond de la pièce pouvaient recouvrir un cercueil ou entourer le lit d'un malade.

Mais la première hypothèse semblait peu probable.

Comment admettre, en effet, que ce pavillon, inhabité depuis longtemps, se fût rouvert pour célébrer des funérailles.

On n'entend personne sans formalités préalables, à Paris surtout, et un décès dans le chalet aurait certainement amené des allées et venues qui n'auraient pas échappé à l'œil des voisins.

Le même raisonnement pouvait, il est vrai, s'appliquer au cas de maladie, et le silence qui avait toujours régné autour de cette maisonnette

abandonnée ne s'accordait guère avec le mouvement obligé des visites du médecin.

Valnoir fit promptement toutes ces réflexions et sa surprise s'accrut d'autant.

Il ne pouvait détacher ses yeux de ce singulier spectacle et, pour ne pas être aperçu, au cas où l'inconnue se retournerait, il prit position derrière le treillage qui le cachait complètement.

Depuis qu'il était tombé dans une série d'aventures bizarres, le journaliste, d'ordinaire assez sceptique, se sentait très-porté à croire au merveilleux, et surtout à rattacher ce qu'il voyait à sa propre histoire.

La conversation de Taupier lui trottait par la tête, et il lui suffisait d'apercevoir une femme en deuil pour penser à mademoiselle de Saint-Senier.

Mais quelle apparence que la sœur de son adversaire, fort bien apparentée au faubourg Saint-Germain, fût venue occuper un pavillon isolé sur les hauteurs du quartier Bréda ?

Avant le duel, Valnoir savait qu'elle avait passé l'été à Maison-Laffite, chez une tante qui revenait l'hiver habiter avec elle un petit hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré.

C'était même à propos de ce séjour à la campagne en brillante compagnie que le Serpenteau avait publié sous le titre : *Nouvelles du grand monde*, quelques lignes où le frère de Renée avait vu une allusion blessante.

Le rédacteur-en-chef rejeta donc bien loin la supposition qui s'était présentée d'abord à son esprit, mais il n'en resta pas moins à son poste.

Le soleil avait disparu et l'intérieur de la chambre mystérieuse se remplissait d'ombre.

Les draperies blanches étaient encore visibles, mais la forme de la femme en noir s'effaçait déjà dans la demi-obscurité du crépuscule.

— Il faudra bien qu'elle allume, ne fût-ce qu'un cierge, pensa Valnoir, et alors je verrai bien la figure de cette beauté désolée.

Il fut tiré de ces réflexions par l'entrée du majestueux Bourignard qui lui apportait les journaux du soir.

— Monsieur, dit le citoyen concierge, le *moblot* est revenu vous demander, mais cette fois je lui ai dit que vous n'étiez pas rentré depuis hier, et que j'étais même très-inquiet de vous.

— Parfait, père Bourignard, parfait. Vous êtes rempli d'imagination. Et qu'a dit ce guerrier provincial !

— Il n'a pas paru trop surpris, seulement il a chuchoté avec son camarade, et même j'ai entendu qu'il lui disait : "Au fait, il est possible qu'il ne revienne jamais !" et l'autre a répondu : "Tant mieux ! c'est toujours un de moins."

— Vraiment ! s'écria Valnoir, vous êtes sûr qu'ils ont dit cela ?

— Sur comme je suis sûr de savoir par cœur la *Déclaration des droits de l'homme*, répondit solennellement le portier.

— Bourignard ! vous êtes un serviteur modèle, et je vous donnerai cette semaine des places pour les Variétés.

— Si ça ne faisait rien à monsieur, j'aimerais mieux deux entrées au café-concert pour aller entendre madame Borlas chanter la *Canaille*. Mon fils Agricola préfère cet hymne à tous les spectacles frivoles et réactionnaires.

— Vous aurez vos entrées, vertueux Bourignard ; je vais sortir pour aller dîner et je rentrerai tard, ainsi ne m'attendez pas.

— Monsieur désire-t-il de la lumière ?

— Non, c'est inutile, dit vivement Valnoir. A propos, le chalet d'en face est donc habité à présent ?

— Je ne l'ai point oui dire, répondit le grave concierge ; il est vrai que, pour le moment, la politique ne me laisse pas le temps de m'occuper de ce qui se passe dans le quartier.

— D'ailleurs, l'entrée du pavillon est dans la rue de Laval, et, de ce côté-ci, je n'ai jamais vu personne.

— Alors je me serai trompé, dit négligemment Valnoir, qui ne se souciait pas de mettre Bourignard dans la confidence de ses préoccupations.

Dès qu'il se retrouva seul, il se remit à son observatoire, mais il eut le chagrin de constater que la fenêtre avait été fermée pendant son colloque avec le portier, et il ne vit pas briller la moindre lueur à travers les persiennes.

La toile tombait au moment où le spectacle allait devenir intéressant, mais Valnoir avait de quoi se consoler dans le récit que Bourignard venait de lui faire.

— Ils croient que j'ai été tué ou pris dans la bagarre, pensa-t-il, et j'en suis débarrassé au moins pour quelques jours. D'ici à ce que le Saint-Senier soit détrompé, j'aurai le temps de prendre mes mesures, car il ne doit pas lire souvent les journaux.

Cette pensée rassurante le fit songer à parcourir ceux que le concierge avait apportés.

Il n'avait plus à craindre d'être vu du pavillon, qui semblait plus désert que jamais. Il alluma donc une bougie et se mit à parcourir les feuilles du soir.

L'escarmouche de la nuit n'avait pas dû passer inaperçue, et le rédacteur-en-chef se doutait bien que les reporters n'auraient pas négligé une si belle occasion de faire de la copie.

Il trouva en effet dans le premier journal qui lui tomba sous la main un long récit du combat nocturne auquel le narrateur n'avait pas manqué de donner des proportions grandioses.

L'ennemi avait été vigoureusement repoussé et avait repassé la Seine en emportant beaucoup de morts et de blessés.

Malheureusement, ajoutait le rédacteur militaire, le lieutenant qui commandait le poste le plus avancé a disparu. M. de Saint-S... qu'on a tout lieu de croire mort, était un brillant officier qui a héroïquement payé de sa vie le tort d'être laissé surprendre.

Valnoir se dispensa de lire les commentaires ajoutés par le stratège d'occasion qui déploierait vivement la fatale négligence de nos officiers.

Ce qu'il venait d'apprendre suffisait amplement à le rassurer.

"Allons, décidément, dit-il entre ses dents, je crois que je me tirerai sans encombre de cette vilaine affaire. On ne parle pas de la bohémienne, donc elle a disparu avec le Saint-Senier.

"Je laisserai Taupier s'arranger avec les deux saltimbanques, et je saurai plus tard me débarrasser de lui aussi, car ce bossu devient par trop dangereux."

Le seul point qui restait à éclaircir, c'était la visite annoncée par Bourignard; mais Valnoir se persuada sans peine que les deux inconnus qui étaient venus le demander cherchaient tout simplement des nouvelles de leur camarade et ami le lieutenant.

"Je suis assez connu à Paris, pensa-t-il, pour qu'un soldat du poste leur ait dit mon nom: et ils auront facilement trouvé mon adresse.

"La réponse de Bourignard a dû les décourager, et il est probable qu'ils ne reviendront plus."

Après avoir ainsi arrangé les choses dans sa tête, Valnoir se sentit plus léger et se décida à s'habiller pour aller dîner dans un restaurant du voisinage.

La maison de madame de Charmière lui était fermée jusqu'au lendemain, et il éprouvait le besoin de se distraire par le bruit et le mouvement d'un lieu public.

Il allait sortir du fumoir quand le son éloigné d'une cloche attira de nouveau son attention du côté du jardin.

"Tiens! tiens! murmura-t-il, on reçoit des visites au chalet mystérieux."

Le tintement se renouvela deux fois coup sur coup.

Cet appel paraissait venir d'une entrée qui devait donner sur la rue de Laval, comme l'avait dit Bourignard.

Il était donc peu probable que le visiteur, quel qu'il fût, se montrât sur la pelouse qui s'étendait derrière le pavillon.

A tout événement néanmoins, Valnoir souffla sa bougie et attendit.

Sa persévérance fut récompensée.

Il n'était pas en récréation depuis cinq minutes que deux formes humaines parurent à l'angle du chalet.

La nuit était trop sombre pour lui permettre de distinguer le sexe des promeneurs qui arpentaient lentement le gazon à cinquanta pas de lui.

Tout ce qu'il pouvait voir, c'est qu'un dialogue animé devait être engagé entre eux, car ils s'arrêtaient de temps en temps et gesticulaient avec beaucoup de vivacité.

Valnoir crut même remarquer que l'un des inconnus élevait souvent le bras vers les fenêtres du chalet et il en conclut qu'il était question de la chambre aux draperies blanches.

Le vent, qui était assez fort et qui soufflait du sud, empêchait les voix d'arriver jusqu'à la terrasse, à la grande contrariété du spectateur de cette scène.

"Je suis bien sot de m'obstiner ainsi, pensa le journaliste, j'enverrai demain aux renseignements dans la rue de Laval et probablement ce que j'apprendrai ne m'intéressera guère."

Au moment où il allait lever le siège, il s'aperçut que les promeneurs avaient changé de direction et se rapprochaient peu à peu de la terrasse.

"Bah! se dit-il, espionnons jusqu'au bout pendant que j'y suis; en deux phrases je saurai à quoi m'en tenir sur mes voisins ou voisines, et, dès que j'aurai deviné la charade, j'irai dîner."

Le couple avançait lentement, à cause des temps d'arrêt fréquents qui retardaient sa marche, et Valnoir ne distinguait encore que des gestes, sans avoir pu recueillir une parole.

Son cœur battait sans qu'il sut trop pourquoi, et il se sentait cloué à son poste par un instinct dont il ne se rendait pas bien compte.

Sa curiosité allait être satisfaite, car les mystérieux promeneurs arrivaient enfin à portée de la voix, et il redoublait d'attention, quand un formidable éclat de rire partit derrière lui.

"Que diable fais-tu là?" cria-t-il à tue-tête l'insupportable Taupier, qui venait d'entrer sur la pointe du pied.

Avant que Valnoir eût eu le temps de se retourner, la vision du jardin avait disparu.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

Lettres adressées à M. Fréchette par les premiers écrivains et poètes de France, au sujet de ses poésies:

(De la Gazette des Dimanches.)

30 septembre 1877.

..... La manière de M. Fréchette dénote une parenté littéraire avec nos poètes de la grande période romantique... L'inspiration est généralement sérieuse dans sa forme élégante, avec une émotion intime courant toujours sous le réseau de la phrase, lorsqu'elle n'éclate pas dans un vers sonore, fièrement jeté. D'ailleurs, malgré ses affinités avec les maîtres en poésie nommés

plus haut, M. Fréchette a su se créer une personnalité qui s'affirme surtout par un mélange de grâce et d'ampleur, et par la sincérité pénétrante de l'action venue du cœur... On dirait que, par un heureux effet de l'étroitesse du cadre, la poésie de M. Fréchette, rajeunie, s'est condensée et concentrée là (dans les sonnets) avec plus de perfection et plus de charme encore. Un parfum subtil s'exhale de ces petites pièces délicates, d'une suavité mélancolique ou tendre... Deux sonnets m'ont rappelé, par leur tonalité discrète, par l'alliance exquise de l'émotion profondément humaine et de l'image correspondante dans la gamme rustique, les fines miniatures poétiques de notre André Lemoyne, où le sentiment s'épanouit si naturellement en fleur—en fleur qui chante—selon l'expression du conte oriental.....

(De la Revue des Deux-Mondes.)

1er octobre 1877.

C'est une joie et une consolation pour nous, après les tristes événements de 1870, de rencontrer dans une province annexée depuis plus d'un siècle aux possessions anglaises de l'Amérique du Nord, des écrivains qui sont restés français de langage et de cœur. L'un d'eux, M. Fréchette, député au Parlement canadien, est un lettré et un poète très-apprécié de ses compatriotes. Si l'on sent parfois dans son livre l'influence de Lamartine et de Victor Hugo, on y trouve aussi plus d'une note originale. Plusieurs de ses poèmes ont la verdeur des forêts canadiennes, la grande allure des fleuves majestueux de son pays. On écoute avec émotion et reconnaissance cette voix sympathique dont le chant arrive, à travers l'Océan, vers la mère-patrie, avec un accent tout personnel, mais foncièrement français.

CHATEAU DE PORCHÈRES, près Forcalquier (Basses-Alpes), 12 novembre 1877.

Monsieur,

Vous m'avez procuré de charmantes et douces émotions, dans ces pages pleines de la vraie sève poétique, celle qui vient des profondeurs de l'âme. Il y a dans ce recueil, fait de soupirs et de sourires, comme toute vie de poète, telle pièce qui suffirait, à elle seule, pour consacrer un talent et assurer la renommée à son auteur. Je n'ai pu lire sans être remué et attendri *Un soir à bord*, *Abandon*, *Premier amour*, *Reminiscor*, et surtout cette admirable poésie du 1er Janvier. Je cite, vous le remarquerez, les morceaux où domine la note mélancolique, celle qui vous donne une remarquable parenté avec Musset... Mais ma prédilection pour ces pièces ne m'a nullement empêché de goûter celles dont le ton plus élevé donne à votre livre son vrai caractère, comme, par exemple, ce beau et large *Alléluia*. Par le temps de réalistes et de parnassiens qui court, on est heureux de sentir ce souffle spiritualiste, de voir un poète planer dans les idéales sphères tant abandonnées. Ça été une vraie joie pour votre lecteur, monsieur, de constater que, si l'école poétique française déserte la hauteur, il est quelque part de libres et généreux esprits qui résistent à la tendance matérialiste du moment. C'est cette impression que j'ai essayé de traduire dans le sonnet ci-joint que je vous prie d'agréer pour son intention reconnaissante et sincère. Un maître qui traite le sonnet comme vous l'avez fait dans l'appendice si réussi de votre volume, a le droit d'être exigeant.

(Ce sonnet étant en langue provençale, en voici la traduction.)

Salut, amis! Salut, frères du Canada!
Rameau cher et fécond du fier arbre de France;
Vos branches s'étendent, fructifiant à foison;
Et, de loin, le poète aime à vous saluer.

Les siècles et l'éloignement ne vous ont point [changés];
De votre berceau latin vous gardez le souvenir;
Notre croyance est la même, et semblable notre [amour];
Et dans l'œuvre de Dieu, nous nous donnons la [main].

Qu'importe la distance et les mers et les fleuves,
Si c'est le même soleil qui nous donne sa lumière,
Si pour la même foi les cœurs battent d'accord!

Tandis que le vieux monde verse des flots de [sang],
Rejoignons nos mains pardessus les vagues,
On n'est plus éloigné quand les cœurs sont voisins!

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

(De L'Illustration.)

PARIS, 8 mars 1878.

Si, par delà l'Océan, au pied de la savane, le long du grand fleuve Saint-Laurent, quelqu'un se souvient encore de la patrie française et nous envoie son salut, nous devons l'accueillir avec joie et reconnaissance, et répondre fraternellement à sa pensée fraternelle. Celle de M. Louis H. Fréchette nous arrive avec la forme d'un volume de vers, écrits dans notre langue, élégants, faciles, bien français d'allures, de ton, de forme, de pensée, écho lointain de Lamartine et d'une école oubliée. Le poète songe aux aïeux canadiens, à ces soldats venus de la vieille Gaule et des Armoriens, qui combattirent dans ses repaires l'enfant des bois, et percèrent à travers la forêt vierge le chemin du progrès et de l'avenir. La terre américaine recouvre leurs os fran-

çais, et c'est le sang français qui coule aux veines du poète. Au nom de la France son cœur bat, pendant que les voix de Chactas et d'Atala résonnent encore à son oreille et que dans la brume semblent errer l'ombre des vieux Natchez et le fantôme de René pleurant encore ses ennemis immortels.

(Du Parnasse.)

PARIS, 15 novembre 1878.

Nous avons reçu de M. L.-H. Fréchette, membre du Parlement canadien, un charmant volume de poésies intitulé: *Pêle-Mêle*. M. Fréchette est un poète d'un indiscutable talent. Son vers est harmonieux et élégant, ses descriptions sont vraies, ses sentiments élevés. D'autre part, M. Fréchette est Français de cœur, bien que le Canada, malgré l'héroïsme de ses habitants, ait été détaché de la mère-patrie. Voilà bien des raisons pour que l'auteur de *Pêle-Mêle* ait toutes nos sympathies.

Le livre que notre confrère d'outre-mer nous a envoyé est partagé en deux parties: *Poésies diverses* et *Sonnets*. La plupart des poésies qui le composent sont consacrées à l'Amérique et surtout au Canada; d'autres sont adressées à des poètes français ou américains, et à des personnes amies; d'autres, enfin, sont plus personnelles à l'auteur. Nous avons surtout remarqué celles qui ont pour titre: *Sursum corda*, *Papineau*, *A Longfellow*, *Jolliet*, *La Louisianaise*, *La dernière Iroquoise*, *Alléluia*, et le sonnet suivant, que nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas, d'avoir reproduit:

(Ci-suit le sonnet: *A Prosper Blanchemain*.)

N'avions-nous pas raison quand nous disions plus haut que M. Fréchette était un poète d'un talent indiscutable et français de cœur!

CHOSSES ET AUTRES

La paroisse de Saint-Bruno est maintenant pourvue d'un aqueduc, grâce à l'esprit d'entreprise de MM. Champeau, Duldé, Jodoin et Roy. On fait venir l'eau des lacs qui rendent les montagnes de cette paroisse si remarquables.

Partout de la neige, de la neige en abondance. En Ecosse, il est tombé tant de neige dans une seule journée, qu'en certains endroits il y en avait dix et douze pieds. On n'a rien vu de semblable depuis trente ans.

La Cour d'Ottawa restera en deuil jusqu'au 29 janvier, à l'occasion de la mort de la princesse Alice. Le 30, il y aura grand bal à Rideau Hall.

En Angleterre, le deuil de la Cour durera six mois.

L'hon. M. Morris, ex-gouverneur de Manitoba, a été élu à l'Ontario-Est, pour la Chambre locale, contre M. Leys, le candidat libéral, par une majorité d'une quarantaine de voix. On croit que M. Morris remplacera M. Cameron, qui vient d'être fait juge, comme chef de l'opposition et du parti conservateur à la Chambre locale.

M. Doucet, magistrat de police, de Québec, est mort la semaine dernière. M. Doucet avait été successivement greffier de la paix depuis 1846, et juge de police en 1868. Il était âgé de 63 ans.

D'un caractère aimable, M. le juge Doucet laisse un grand nombre d'amis. Il avait épousé en 1848 mademoiselle Delphine Bruneau, fille du juge Bruneau. Il laisse une veuve et deux enfants.

Le gouverneur-général et son premier ministre portent tous deux le même nom. Le marquis de Lorne s'appelle et signe comme le chef du ministère: Sir John. L'un est Sir John Douglas Campbell, communément appelé (commonly called) marquis de Lorne; l'autre est Sir John Macdonald. L'un est baronnet, l'autre chevalier.

Il y a dans le nouveau gouvernement d'Ottawa deux ministres portant le nom de Macdonald, et deux ministres portant le nom de Pope: Sir John Macdonald, ministre de l'Intérieur, et l'hon. James Macdonald, de la Nouvelle-Ecosse, ministre de la Justice; l'hon. J. H. Pope, de la province de Québec, ministre de l'Agriculture, et l'hon. J. C. Pope, de l'Île du Prince-Edouard, ministre de la Marine et des Pêcheries.

On dit que Sir John A. Macdonald remplacera le juge-en-chef Richards à la Cour Suprême, après la prochaine session. Il irait auparavant en Angleterre pour se faire assermenter comme membre du Conseil privé de la reine. Il y a déjà plusieurs années que la reine lui a conféré cet honneur; mais, vu la position délicate où il se trouvait depuis l'affaire du Pacifique, il n'avait pas cru devoir se faire assermenter avant d'avoir été réhabilité par le peuple.

L'Union des Cantons de l'Est demande que le parlement rende au clergé les droits politiques qui lui ont été déniés par le jugement de la Cour Suprême du 21 février 1875, dans la contestation de l'élection de l'hon. M. Langevin. Il dit que le parti actuellement au pouvoir ne peut refuser de faire ce que les évêques de la province ont demandé dans la lettre pastorale publiée quelques jours après ce jugement.

On dit que les propriétaires du *Telegraph* de Londres ont refusé la somme de £850,000 sterling pour leur journal. Le *Times* est évaluée £5,000,000, le *Standard* à £2,000,000, et le *Telegraph* £1,000,000. La circulation du *Times* est de 85,000, celle du *Standard* 145,000, et celle du *Telegraph* 200,000. Les cochers de Londres ont, paraît-il, leur journal avec une circulation de 600,000! Le *Times* a plus d'annonces que le *Standard*, le *News* et le *Telegraph* réunis. Le *Standard* vient ensuite.

Les journaux de Québec parlent beaucoup de la séance qui a eu lieu à l'Université-Laval, il y a quelques jours, à l'occasion de la distribution des prix décernés par M. Fiset aux meilleurs discours sur l'agriculture. M. Barnard a eu le premier prix, savoir, \$75, et M. l'abbé Provencher le deuxième, qui était de \$25.

Nous espérons que les études de ces deux messieurs et les discours prononcés à cette séance seront publiés en brochure.

La grande fête de Noël a été célébrée à Montréal, comme de coutume, avec le plus grand éclat. La messe de minuit avait attiré au Gesù une foule considérable. Le chœur excellent de cette église a chanté avec le plus grand effet la célèbre messe du Sacré-Cœur de Gounod. La musique et le chant ont aussi été fort remarquables à l'église Saint-Jacques.

Il y avait foule à Notre-Dame, dans l'après-midi de Noël, pour entendre le dernier sermon de la retraite par M. Levesque, qui est considéré comme l'un des meilleurs prédicateurs de Montréal.

Le Séminaire de Montréal ne manque pas d'excellents prédicateurs depuis quelques années.

Nous croyons devoir dire qu'il y avait aux vêpres, dans la deuxième galerie du côté de l'épître, un bedeau mal élevé qui traitait le monde avec la plus grande grossièreté.

L'exécution de Costafrolaz, le meurtrier de Mathevon, est la première qui ait eu lieu depuis l'avènement au pouvoir du nouveau gouvernement. Le condamné avait fait un recours en grâce ou en commutation de peine. Le ministre de la justice, M. James Macdonald, rejeta la requête de l'assassin, et signifia à M. Nolin, le shérif de Saint-Jean, que la loi devait suivre son cours.

Ce fait est digne d'être noté. Sous le gouvernement Mackenzie, on sait que la plupart des sentences capitales rendues par les tribunaux de la Puissance ont été commuées. Pendant l'administration de M. Blake comme ministre de la justice, il n'y a pas eu une seule exécution, et cinq ou six condamnations à mort furent cassées. Quelques journaux en avaient conclu que le ministère d'alors, et particulièrement M. Blake, étaient secrètement en faveur de l'abolition de la peine de mort. Si on en juge par les débuts, la tactique du gouvernement actuel sera différente.



Chevaux sauvages, dans les Pampas de l'Amérique du Sud.

Les chats du cardinal de Richelieu

Cette gravure est la reproduction d'une charmante toile de Louis-Eugène Lambert, qui a figuré au Salon de 1878.

Quant à son tableau, nos lecteurs peuvent juger par la gravure de la coquetterie et du contraste de la composition.

L'idée est originale. Le tableau, qui, de plus que la gravure, offre des tons coquettement harmonisés et un faire plein de finesse et d'esprit, a été remarqué au Salon.

DÉCES

En cette ville, le 10 décembre dernier, après une très-longue et douloureuse maladie, soufferte avec la patience et la résignation d'une vraie chrétienne, Dame Marie-Rose-Delima Busseau, épouse de Charles-P. Hébert, écrivain, marchand, à l'âge de 47 ans et 2 mois.

AVIS IMPORTANT

Des abonnés nous écrivent pour se plaindre de ne pas recevoir leurs numéros. Ces omissions ne sont pas le fait de l'administration, car un contrôle sérieux a lieu à l'expédition de chaque numéro.

RUMEURS.—La saison ayant été si contraire au commerce en général et aux manœuvres en particulier, il a été un moment où la maison DUBUC, DESAUTELS & Cie. était pour tomber en faillite.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Jolis cadeaux pour les fêtes.

Bibliothèques, Chaises, Pupitres de Dames, Tables et Corniches de fantaisie, Étagères à glaces, Jardinières, Glaces, Ameublements de salon, Chaises d'enfants, Meubles de tous genres, chez A. BÉLANGER, 276, rue Notre-Dame, Montréal.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encouragent déjà tous les jours.

Décisions judiciaires concernant les journaux 1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantagusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent de erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods like flour, grains, legumes, and meats in Montreal, dated Dec 27, 1878.

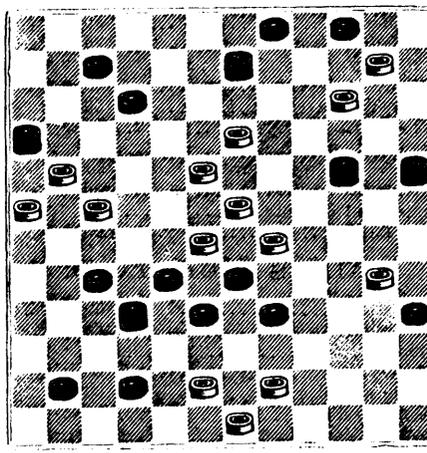
Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock such as beef, sheep, and pigs.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 145 Composé par M. F. BLACK, Montréal.



BLANCS. Les Blancs jouent et gagnent. Solution du Problème No. 143 Les Blancs jouent de 46 40 Les Noirs jouent de 71 46

Solutions justes du Problème No. 143 Montréal.—F. X. Black, N. Chartier, J. Boyte, P. Décarreau, Alexis Groux et L. Chartier.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 139: MM. V. R. Gagnon et Z. Delaunais, Québec; A. C., Saint-Jean; L. O. P., Sherbrooke; J. Gauthier, T. Lafrenière, H. Paradis, J. W. Shaw, S. Lafrenais et M. Toupin, Montréal; N. P., Sorel.

M. J. Murphy, Québec.—Nous acceptons votre offre avec plaisir. Veuillez nous faire parvenir les parties. Merci pour vos problèmes.

M. Toupin, Montréal.—Nous ne pouvons nous occuper à présent de l'affaire dont vous parlez. Veuillez ne pas oublier ce que vous nous avez promis dans votre dernière.

J. W. Shaw, Montréal.—Merci pour toutes vos bonnes informations. Nous croyons que le problème de ce numéro sera bien goûté, car il est de main de maître.

Nous offrons à tous nos correspondants, à ceux qui nous ont aidé depuis deux ans comme aux plus nouveaux, nos meilleurs souhaits de nouvelle année.

Advertisement for 'À LA MÉMOIRE DE HERR LOWENTHAL' featuring a decorative border and chess-related text.

Blancs. Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups. NOTES.—Si les Noirs font une Dame avec le Pion, le mat est assez facile; mais, au contraire, très-difficile s'ils réclament un Cavalier ou un Fou.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 139. Blancs. 1 T 6e F D 2 D 4e F, échec 3 T pr C, échec et mat. Noirs. 1 R 5e C (A) 2 R joue. (A) 1 R 5e R 2 R 6e D 3 D 4e D, échec et mat.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux. La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie. Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., son expédiés franco sur demande. LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA." à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal. 1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

Longpré & David AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THÉRESE MONTRÉAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVI...

ETRENNES! ETRENNES!!

MM. PAYETTE & BOURGEOULT informent respectueusement leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de Cadeaux et d'Etrennes pour les Fêtes

- COMPRENANT DES Livres de prière à couverture d'ivoire, velour, cuir de Russie, marocain, etc., etc. Ouvrages de littérature française des meilleurs auteurs, belles éditions très-propres à donner en cadeaux Grande variété de Chapelets montés en argent, cuivre et acier, de tous prix. Porte-Chapelets de toutes qualités. Une magnifique assortiment de gravures représentant des sujets religieux et historiques. Spécialité d'images dentelées. Assortiment d'Albums varié et bien choisi importés expressément pour les Fêtes. Aussi STATUES de divers sujets de très-bon goût et à bas prix.

UNE VISITE EST SOLLICITEE. Payette & Bourgeault, Libraires, No. 250, rue Saint-Paul, Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.

AVIS AU PUBLIC.



MOUTARDE PREMIERE QUALITE DE COLMAN EN CANISTRES DE 1 lb., 1/2 lb., 3/4 lb. de cette façon. DEMANDEZ la MOUTARDE Véritable ou Extra Superfine DE COLMAN



MARQUE DE COMMERCE TETE DE BEUF SUR CHAQUE PAQUET.

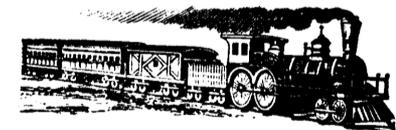
Agent pour le Commerce WILLIAM JOHNSON, 28, rue St. François-Xavier, MONTREAL. Boite 888, Bureau de Poste.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH NOUVELLES PUBLICATIONS.

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des Paillettes d'Or. I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement. II. Une heure devant le Saint Sacrement. III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

Jolie brochure in-32. Prix, 3cts; la douzaine, 30cts; le cent, \$2.00. LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRETIEN, par le même auteur, même format, même prix. ALMANACH DES AMES DU PURGATOIRE pour 1879, renfermant un tableau d'indulgences plénières et un calendrier franciscain. Prix, 5cts. En vente chez

CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.



Chemin de Fer Intercolonial 1878-79 ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit: Partant de la Pointe-Lévis... 8.00 A.M. Rivière-du-Loup... 2.00 P.M. Arrivant à Trois Pistoles (dîner) 3.00 Rimouski 4.49 Campbellton (souper) 10.00 Dalhousie 10.21 Bathurst 12.28 A.M. Newcastle 2.10 Moncton 5.00 St-Jean 9.15 Halifax 1.30 P.M.

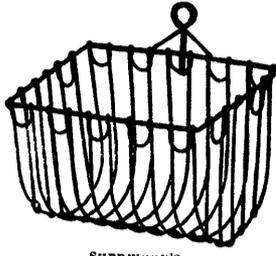
Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean. Pour informations concernant le prix des billets de passage, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques. C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement. Montréal, 18 nov. 1878.

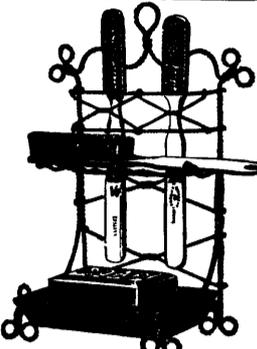
FOURRURES! FOURRURES!

A TRES-BAS PRIX CHEZ RIEPERT FRERES (Successeurs de W. Riepert et Cie.) CHAPELIERS ET MANCHONNIERS No. 97, Rue St. Laurent, Montréal.

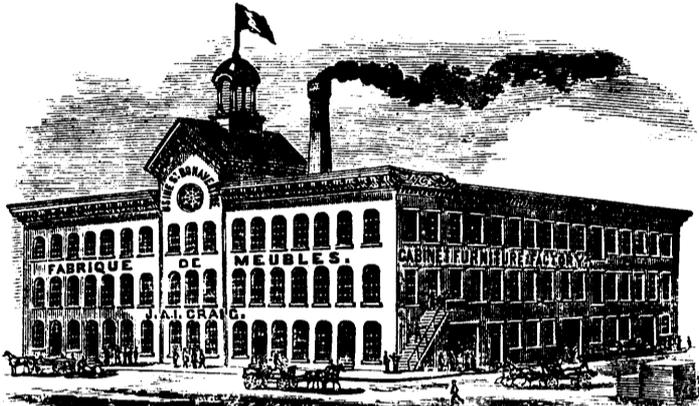
EFFETS EN FIL LUSTRE



Paniers à Eponges, Porte brosses et savon, Huiliers, Vases à céleri et à marinades, Paniers à cartes de visite, chez IL. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.



MANUFACTURE 478, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DETAILS 468, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES DE CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

- Après l'hiver... 50 centims. A ma fenêtre... 50 " Branche d'aubépine... 40 " Blanche colombe... 35 " La Bouquetière de Marly... 25 " Le banc de pierre... 50 " Clair de lune... 50 " Confiance... 50 " Les deux Mères... 35 " Enfants d'un jour... 50 " Enfants et fleurs... 35 " Fleurs de souvenir... 50 " L'heure attendue... 50 " Jean Mathurin... 30 " Lisette, vous n'en saurez rien... 50 " Rose... 60 " Sous d'autres cieux... 50 " Une larme... 25 "

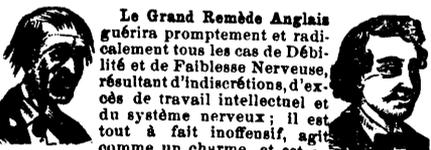
VALSES POUR PIANO.

- Céleste... 60 centims. La boulangère a des écus... 60 " Créole... 60 " Carmen... 60 " Femmes et fleurs... 60 " Le fleuve d'or... 60 " Madame l'archiduc... 60 " La timbale d'argent... 60 " Valse du rire... 80 "

A. LAVIGNE, Editeur de musique.

Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean, (Banque d'Epargnes), Québec.

REMÈDE SPÉCIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'inscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous frapo de port. Adressez-vous à:

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis partout les Pharmaciens.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge, est prolongé jusqu'à MIDI

Mercredi, 15 Janvier 1879.

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections dans la Colombie Anglaise est prolongé jusqu'à

Mercredi, 12 Février 1879.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'ingénieur-en-chef, Ottawa. (Par ordre.)

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 19 déc. 1878.

COLONIE FRANCAISE DANS L'ARKANSAS

1,000,000 ACRES de terres à vendre à prix réduits avec paiements faciles, dans l'Ouest de l'Arkansas. Le chemin de fer Little-Rock et Fort-Smith, ainsi que le fleuve de l'Arkansas, traversent toute la vallée. Le sol est généralement très-fertile; le climat doux et tempéré.

Le coton, le tabac, le chanvre, le froment, le maïs, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, le trèfle et le foin y viennent très-bien, ainsi que la vigne et les arbres fruitiers.

Environ 200,000 acres de ces terres, situées le long du chemin de fer, au Nord du fleuve Arkansas, ont été concédées aux Pères du St-Esprit pour la fondation d'une colonie.

A 50 milles de Little-Rock, près de la Station Morilton, non loin de Louisbourg et sur un magnifique plateau, s'étendant vers le Nord, les Pères du St-Esprit ont réservé 80,000 acres pour les colons français. Une église et un couvent sont en voie de construction près de Morilton, et une seconde église française va être construite près de Springfield, 10 milles plus loin, dès que le besoin s'en fera sentir.

Avant usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous frapo de port. Adressez-vous à:

M. W. D. SLACK, ou à M. MICHEL BRAUN, LandOffice, L. R. & F.S.R'y, à Little-Rock, Arkansas, ou aux Pères du St-Esprit, à Morilton.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché... \$1.20 même par la poste. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 9-19-52-189



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton. Écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au Jernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil; d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude; par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice soit que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, Ecuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-188

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centims Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal